



# Métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nîmoise

MAI 2009 - N°21

## La Station d'Épuration de Nîmes est à la hauteur de l'enjeu environnemental

BERNIS

BEZOUCE

BOUILLARGUES

CABRIÈRES

CAISSARGUES

CAVEIRAC

CLARENSAC

DIONS

GARDONS

GENÉRAC

LA CALMETTE

LANGLADE

LEDENON

MANDUEL

MARGUERITTES

MILHAUD

NÎMES

POULX

REDESSAN

RODILHAN

SAINT CHAPTES

SAINT CÔME & MARUEJOLS

SAINT DIONISY

SAINT GERVASY

SAINT GILLES

SAINTE ANASTASIE

SERNHAC

### • Dossier

Budget 2009 : le moyen d'action p 2

### • Développement Durable

L'Agenda 21 : des citoyens acteurs du Développement Durable ..... p 6

### • Eau/Assainissement

Station d'Épuration de Nîmes-Ouest : un atout maître pour un Développement Durable ..... p 14

### • Culture

Des espaces où se retrouver... p 20

• Sur votre agenda ..... p 22



# Éditorial



## Nîmes Métropole affiche son énergie

Les élus de Nîmes Métropole ont adopté à l'unanimité, en mars dernier, l'ensemble des Budgets Primitifs 2009. Nous vous en présentons les grandes orientations. Ces moyens nous permettent d'agir efficacement pour le développement économique et l'emploi, les transports collectifs, l'aménagement du territoire et pour plus de solidarité.

Avec des choix politiques déterminés en faveur du Développement Durable, une situation financière saine et bien maîtrisée, une réelle capacité d'investissement, Nîmes Métropole affiche son énergie au service de tous ses habitants, dans un contexte économique et social qui pourrait nous inciter à réduire la voilure... Mais je crois au contraire que nous devons tenir fermement la barre, **investir pour contribuer à faire tourner la machine économique et affirmer notre confiance en l'avenir.**

Pour cela, nous devons poursuivre résolument nos efforts de diversification économique, nos investissements et notre politique d'équipement du territoire - sans fiscalité supplémentaire - comme je m'y suis engagé.

Nîmes Métropole est assurément le niveau le plus efficace pour mettre en œuvre un programme d'actions innovantes et d'investissements en faveur du Développement Durable. Pour ce faire, un Conseil de Développement Durable composé des forces vives de l'Agglomération : milieu associatif, partenaires sociaux, monde professionnel a été mis en place pour faire des propositions afin de lutter contre le changement climatique, pour promouvoir la cohésion sociale ou les modes de production et de consommation responsables.

Cette dynamique de réflexion, de participation et de concertation, au service du territoire aboutira, dans le cadre d'un Agenda 21, à des réalisations concrètes.

Vous lirez dans ce numéro que la Station d'Épuration de Nîmes-Ouest, inaugurée le 30 mars dernier par la Secrétaire d'État à l'Écologie est un équipement de référence pour la protection de l'environnement. Il dote notre Communauté d'Agglomération d'un système d'assainissement qui préserve notre nature mais aussi nos ressources en eau.

Nîmes Métropole grandit : nouvelles communes, demain, nouvelles compétences. J'ai confiance dans ses atouts et dans sa capacité de réalisation pour répondre à vos légitimes attentes de qualité de vie, de réussite économique, de solidarité.

**Jean-Paul FOURNIER**

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes

MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

**D O S S I E R**

## Budget 2009 : le moyen d'action



**C'EST À L'UNANIMITÉ QUE LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE NÎMES MÉTROPOLE ONT VOTÉ LE 2 MARS DERNIER LE BUDGET PRIMITIF. UN BUDGET QUI AVOISINERA EN 2009 LES 204 MILLIONS D'EUROS.**

Le Conseil Communautaire mis en place suite aux élections municipales a voté en mars son premier budget de la nouvelle mandature. Le Budget Primitif 2009 constitue le budget prévisionnel de l'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice ; il détermine aussi les recettes attendues et notamment la fiscalité directe locale. Certains ajustements devront bien entendu être effectués lors du budget supplémentaire mais ce budget apporte une vision générale, et conforte les grandes orientations décidées par la Collectivité.

### UN BUDGET PRINCIPAL ET QUATRE BUDGETS ANNEXES

Tout budget répond à des règles strictes : les principales étant l'annualité et le vote en équilibre. La réglementation

impose en outre de présenter séparément le Budget Principal et un certain nombre de budgets dits « annexes » : Transports, Eau, Assainissement et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Ces derniers, relevant d'une comptabilité particulière en tant que Services Publics à caractère Industriel et Commercial, doivent « s'autogérer ». Seule exception : le budget Transports qui peut recevoir des subventions du budget principal. Une nécessité, qui permet, au regard des sommes indispensables pour proposer un service de qualité dans ce domaine, de conserver un prix raisonnable au ticket de transport.

L'ensemble de ces budgets, dit budget consolidé, représente **203 341 839 euros** pour 2009, un montant quasiment identique à celui de l'année dernière, iront pour l'essentiel au Budget Principal (**102,98 millions d'euros**), les



LE BON SENS COLLECTIF AVEC LE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE.



Transports représentant **47,97 millions d'euros**, l'Eau **28,57 millions d'euros**, l'Assainissement **23,52 millions d'euros** et le SPANC **0,28 million d'euros**.

**DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES**

Quels que soient les budgets, les dépenses (comme les recettes) se répartissent en deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.

La section fonctionnement (ou exploitation), côté dépenses, se compose des charges à caractère général (eau, électricité, loyers, assurances...), des charges de personnel, des charges financières (intérêt de la dette...) mais aussi, dans le cas du Budget Principal, des versements d'une partie de la taxe professionnelle aux communes, au travers des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, soit **54 millions d'euros**, sans oublier l'attribution d'une subvention au Budget Transports (celle-ci avoisine les **10 millions d'euros**).

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal sont globalement maîtrisées et connaissent en 2009 une augmentation de 5,06 % par rapport au budget primitif de 2008 prenant en compte l'intégration des nouvelles communes.

La section fonctionnement du Budget Transports présente un profil similaire, avec une évolution des dépenses de

fonctionnement de 2,39 %, malgré une augmentation des dépenses de personnel lié au développement de l'activité et l'évolution de plus 7,35 % de la contribution versée à TANGO, soit plus de **34 millions d'euros**.

Les budgets de l'Eau et de l'Assainissement traduisent une maîtrise de leur section de fonctionnement liée en particulier à la diminution des charges, notamment à caractère exceptionnel.

**INDISPENSIBLES RECETTES**

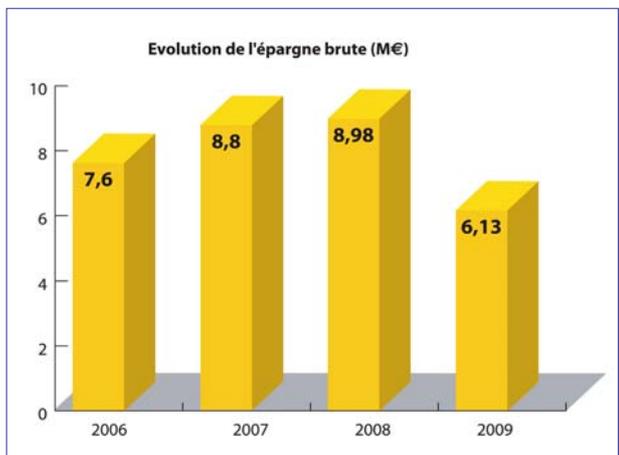
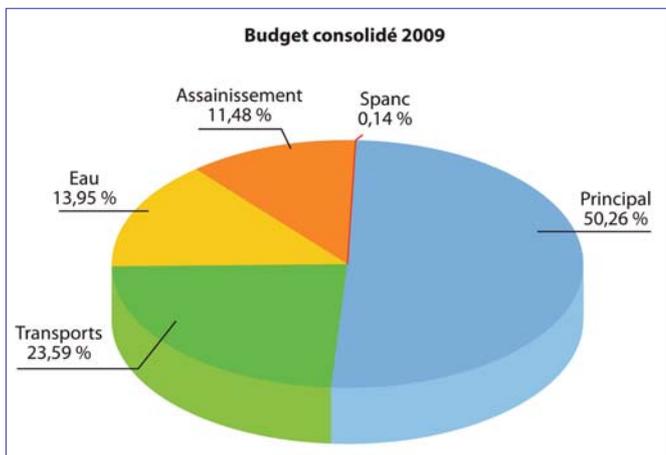
Les recettes de fonctionnement du Budget Principal sont essentiellement de deux ordres : **La TPU** (Taxe Professionnelle Unique) et **la DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement). La TPU consiste en un prélèvement sur le chiffre d'affaires des entreprises. Le taux, voté en 2002, a été fixé à 22,77 % et n'a pas été augmenté depuis. Déterminé auparavant à l'échelle de chaque commune, il est progressivement lissé pour une uniformisation prévue pour 2013. Cette taxe professionnelle représentera environ **52 millions d'euros** en 2009. Quant à la dotation globale de fonctionnement (DGF), attribuée par l'État, elle se situera autour de **34 millions d'euros**. Les recettes du Budget Transports pour le fon-

ctionnement, au-delà des subventions versées, proviennent également du Versement Transport. Cette taxe est payée par les entreprises de plus de 9 salariés et devrait représenter **24,2 millions d'euros**.

Le fonctionnement du Budget Assainissement et celui de l'Eau sont assurés en grande partie par les redevances perçues auprès des usagers (consommation d'eau, redevance d'assainissement, raccordement à l'égout...).

**UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT POUR INVESTIR DANS L'AVENIR**

La Loi fait obligation de dégager en section de fonctionnement, et ce quels que soient les budgets, une épargne disponible. Cette somme, appelée épargne brute, correspond à une capacité d'auto-financement prévisionnelle ; elle est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de la Collectivité. Elle permet de rembourser les échéances d'emprunts (un remboursement qui ne peut être effectué en mobilisant un autre emprunt). De plus, elle est nécessaire pour financer au moins une partie des nouveaux investissements, le recours à l'emprunt pouvant venir compléter le financement. L'effort d'épargne brute sera de





**D O S S I E R**



L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX, UN CHANTIER PERMANENT SUR TOUT LE TERRITOIRE.

6,13 millions d'euros en 2009 pour le Budget Principal, ce qui couvre plus de 30 % des investissements prévus dans ce budget et traduit une situation saine. Ce montant est moins important que celui prévu en 2008 car, dans le contexte actuel de crise, les services se sont basés sur une hypothèse très prudente de l'évolution du produit de la taxe professionnelle, soit 3,59 % de mieux qu'en 2008. Bonne nouvelle : les rentrées s'annoncent meilleures que ce qui avait été envisagé.

**DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS**

L'effort global d'investissement en 2009 se situera autour de **60 millions d'euros**. Avec pour le Budget Général, une prévision de dépenses de **15,6 millions d'euros** compensés notamment par des subventions et des emprunts. Il s'agira de financer la construction de la future Scène de Musiques Actuelles (SMAC), de lancer les études pour la réalisation d'une patinoire communautaire ou en matière économique de poursuivre le développement des quatre Zones d'Activités Communautaires.

Les investissements du Budget Transports s'établiront à près de **10 millions d'euros**. Ils permettront notamment de prolonger les études du TSCP Nord-Sud et de lancer celles du TSCP Est-Ouest, d'acquérir le matériel roulant, d'optimiser le système de vidéo surveillance...

Les investissements du Budget de l'Eau s'élèveront à **19 millions d'euros**. Ils seront consacrés notamment aux études et travaux de construction des réservoirs d'eau de Bernis, Saint-Gilles et Nîmes, au renouvellement de réseaux et de branchements, aux études de diagnostic des ouvrages...

Le montant des investissements pour l'assainissement de l'ordre de **15 millions d'euros** permettra, par exemple, de poursuivre le diagnostic sur les réseaux, d'en renouveler certains ou encore de mener les études préalables aux travaux de construction des Stations d'Épuration de Garons et Saint-Gilles.

Le Budget SPANC devrait représenter 8 500 euros en investissement qui correspondent principalement à la mise à jour du logiciel de suivi des redevances. Un SPANC qui, en fonctionnement, poursuivra sa politique de contrôles et de diagnostics des installations neuves et anciennes prévue sur quatre ans.



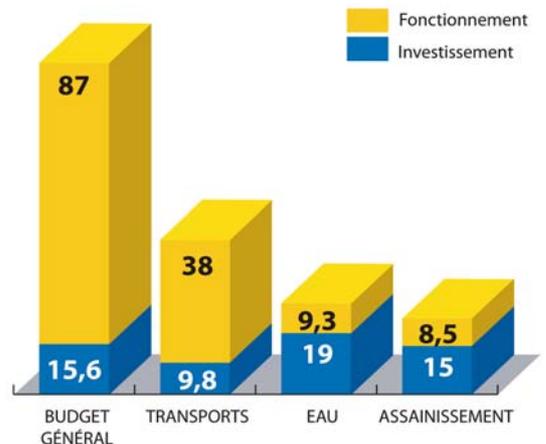
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

**Pas d'impôts supplémentaires**

Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole, s'y est engagé : l'Agglomération ne mettra pas en place de fiscalité additionnelle, ni cette année, ni sur la durée du mandat. Dans le cadre de son financement, Nîmes Métropole a la possibilité d'avoir recours à deux sortes de fiscalité : la TPU et la fiscalité additionnelle. Le taux de la taxe professionnelle avait été fixé à 22,77 % en 2002, lors de la création de l'Agglomération ; il demeure inchangé. Le deuxième levier dont dispose la Collectivité pour trouver des moyens supplémentaires est donc celui de la fiscalité additionnelle qui consiste à instaurer un prélèvement sur les taxes d'habitation et foncière. Cette solution est écartée par les élus qui refusent de toucher au pouvoir d'achat des ménages.



L'effort d'investissement global de l'Agglomération (M€)





# Entretien avec Marc Dupuis, Vice-Président délégué aux Finances « L'Agglomération est un acteur économique majeur »



MARC DUPUIS, MAIRE DE BOULLARGUES  
ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

## Que représente ce budget ?

C'est un acte majeur de gestion pour notre Communauté d'Agglomération, l'arbitrage de nos recettes et de nos dépenses. Nous définissons ainsi nos priorités, pour l'ensemble des communes, à l'échelle du territoire. Le regroupement permet d'augmenter considérablement les moyens financiers, techniques et humains, de mener des actions qui n'auraient pas été possibles individuellement.

Avec un tel budget, qui avoisine les 204 millions d'euros, Nîmes Métropole est un acteur économique majeur.

## Quelles sont les priorités de ce budget ?

Le budget Transports représente la plus grosse dépense, et ce pour plusieurs années. Les investissements nécessaires sont très lourds et le Budget Général subventionne de près de 10 millions d'euros le budget Transports. C'est une volonté politique forte de l'Agglo qui peut ainsi proposer des trajets à un prix abordable pour chacun de ses habitants. Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche de Développement Durable, ce qui est essentiel ! Chaque budget a, par ailleurs ses propres priorités, ses

propres arbitrages, qu'il s'agisse de l'Assainissement, de l'Eau potable, du Sport, de la Culture (avec par exemple la construction de la SMAC) ou encore du Développement Économique. L'aménagement de nos quatre zones d'activités nous permettra de mieux accueillir de nouvelles entreprises. L'aménagement de ces zones est conduit avec le souci constant de la qualité des infrastructures que les acteurs économiques peuvent légitimement attendre. L'installation du haut débit, par exemple, représente un coût élevé mais cet équipement est aujourd'hui aussi essentiel que l'eau potable ou l'électricité. Notre action s'inscrit dans la continuité puisque nous poursuivons les efforts qui ont été entrepris lors du mandat précédent.

## Comment est prise en compte la crise actuelle ?

Nous avons, tout d'abord, intégré cette nouvelle donne en ne faisant quasiment pas évoluer nos prévisions de taxe professionnelle. La situation économique est difficile. Il ne faut pas toutefois que cela nous empêche de travailler. Bien au contraire. Par ses investissements, Nîmes Métropole participe très fortement à l'économie locale. Il est de notre devoir de tout faire pour rendre le territoire encore plus attractif en matière économique. Nous pouvons d'autant mieux le faire que nous maîtrisons bien nos char-

ges de fonctionnement. En limitant ce type de dépenses, nous dégagons l'épargne nécessaire au développement de notre capacité d'autofinancement.

## L'arrivée de quatre communes a-t-elle une incidence sur ce budget ?

L'arrivée de nouvelles communes est une bonne nouvelle pour l'ensemble de notre territoire. C'est la marque d'une volonté économique et politique. D'un point de vue strictement financier, notre budget ne sera pas bouleversé. Il y aura bien sûr des incidences sur les budgets Transports ou Assainissement.

Les modifications les plus importantes pour nos finances seront le fait de la prise de nouvelles compétences. Celles-ci ont un impact direct sur le calcul de la dotation que nous verse l'État.

## Prendre de nouvelles compétences, c'est renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté, c'est également le moyen d'augmenter nos ressources.

Toutefois, nous devons veiller au respect de l'équilibre financier des compétences transférées. Recevoir plus de dépenses à assumer que de recettes pour une compétence prise ne constitue pas une solution économique durable. En guise de conclusion, je dirais que ce budget donne à notre Communauté d'Agglomération les moyens nécessaires pour remplir les missions qui lui sont confiées.





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

## D É V E L O P P E M E N T D U R A B L E

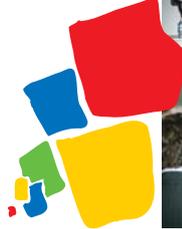
# L'Agenda 21 : des citoyens acteurs du Développement Durable

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE NÎMES MÉTROPOLE S'EST MUÉ EN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LE 23 MARS DERNIER À CARRÉ D'ART AVEC SES 118 MEMBRES ET 45 SUPPLÉANTS, TOUS ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.



AEF, UN NOUVEAU  
POUMON VERT  
AU CENTRE DE NÎMES

DE NOMBREUX ACTEURS  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
ÉTAIENT PRÉSENTS  
POUR L'INSTALLATION  
OFFICIELLE DU CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



En effet, dans ce Conseil, où ne siègera aucun élu en tant que tel, sont représentés les partenaires sociaux, les chambres consulaires, le monde professionnel ou ses représentants, le monde associatif dans sa diversité. Le plus important est de recueillir la connaissance la plus vaste, car le Conseil, réparti en 5 collèges d'environ 20 membres chacun, aura pour mission de faire aux élus des propositions concrètes aussi bien pour lutter contre le changement climatique, que pour promouvoir la biodiversité, l'épanouissement humain, la cohésion sociale ou les modes de production et de consommation responsables.

Une dynamique que Vincent Allier a résumée ainsi : « **Penser global, agir local** ». Il a par ailleurs souligné que Nîmes Métropole prépare « *un Agenda 21 de territoire, et non d'institution* », c'est-à-dire ouvert à l'ensemble des problématiques de la vie du territoire, et pas seulement réservé aux seuls domaines de compétence de l'Agglo, comme le développement économique ou les transports...

Le but de ce Conseil est bien, au final, de croiser l'ensemble des préoccupations de la société civile et celles du Développement Durable, au travers d'une démarche transversale et pluridisciplinaire.

Pour coordonner ce vaste « brainstorming », il fallait un homme à la mesure de la tâche, une personne qui ne soit pas, comme il l'assure lui-même, « *l'homme d'un parti, d'un clan ou d'une idéologie* ». Dominique Granier a donc été désigné Président du Conseil de Développement Durable. On connaît la passion du Président de la Chambre d'Agriculture pour les métiers de la terre. Loin d'adopter « *une vision partisane* », il voit le Conseil comme « *le lieu où se réunissent les intérêts des ruraux et des urbains* ». Une fonction qu'il a pris d'emblée très au sérieux : « *Nous espérons ne pas avoir qu'un rôle consultatif* », a-t-il précisé face aux élus.

Les 118 membres et 45 suppléants de ce tout nouveau Conseil de Développement Durable savent que

leur expertise sera entendue ; ils sont le trait d'union citoyen sans lequel toute (bonne) politique ne peut s'inscrire dans un véritable... Développement Durable.

### CINQ COLLÈGES POUR 5 FINALITÉS

Cinq collèges (ou groupes de réflexion), de vingt à vingt-sept membres chacun, ont été mis en place, qui correspondent aux champs d'actions déclinés par « *le cadre national de référence pour les projets territoriaux durables et les Agendas 21* ». Des animateurs-rapporteurs des collèges ont été désignés parmi les membres en attendant l'adoption de la charte de concertation et de fonctionnement qui régira en détail la vie de cette nouvelle instance et ses relations avec les élus communautaires, ceux-ci restant en dernier ressort les décideurs.

**Le 1<sup>er</sup> collège** porte sur la **lutte et l'adaptation au changement climatique**. Il est animé par Nicolas Crégut, architecte, membre de l'ordre des architectes du Languedoc-Roussillon.

**Le second collège** devra lui s'intéresser à la **biodiversité**, à la protection des milieux et des ressources. Il est animé par Manuel Ibanez, membre des Écologistes de l'Euzière, une association pour la diffusion de l'écologie scientifique.

**Le troisième collège** planchera autour de la thématique de l'**épanouissement humain** ; thème difficilement dissociable du Développement Durable... Un atelier animé par Joseph Weinzaepfel, proviseur du lycée agricole de Rodilhan.

**Le 4<sup>e</sup> collège** abordera les questions de la **cohésion sociale, de la solidarité entre les territoires et entre les générations**. Son animateur est Gérard Quittard, administrateur de la Chambre régionale de l'économie sociale.

**Enfin, le dernier collège** se consacra aux **modes de production et de consommation responsables**. Il sera animé par Pierre Billet, délégué régional au Développement Durable du groupe La Poste.

**M**ettre en place un Agenda 21 n'est pas succomber à un quelconque lobby écologiste. La question est trop « grave » pour être politicienne. Limiter son application au seul champ environnemental, serait une erreur...

Un Agenda 21 - réflexion que Nîmes Métropole a lancée en décembre 2007 - est un programme politique transversal, touchant à tous les secteurs de la vie quotidienne. **Il implique de nouveaux modes de construction de la décision et de gestion des projets.**

Le 23 mars dernier, à Carré d'Art, sous la présidence de Jean-Paul Fournier et du Vice-Président de Nîmes Métropole chargé de l'Agenda 21 Vincent Allier, la naissance officielle du Conseil de Développement Durable de Nîmes Métropole a été actée.

Face à ses 118 membres et ses 45 suppléants, tous présents, Jean-Paul Fournier, après avoir rendu hommage à feu le Conseil de Développement présidé par Jean-Lin Dalle, a rappelé les premiers engagements de Nîmes Métropole en faveur du Développement Durable : Charte paysagère, TCSP, création d'un 2<sup>e</sup> poumon vert à Nîmes dans le cadre d'AEF, Rendez-vous de l'habitat durable... Surtout, il a salué la création d'un conseil « *ouvert aux forces vives de l'Agglomération* ».



VINCENT ALLIER,  
MAIRE DE SAINT-CÔME ET MARUÉJOLS,  
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX  
PAYSAGES ET À L'AGENDA 21



DOMINIQUE GRANIER,  
PRÉSIDENT DE LA  
CHAMBRE  
D'AGRICULTURE DU  
GARD, NOUVEAU  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DE  
L'AGGLOMÉRATION DE  
NÎMES MÉTROPOLE

MANUEL IBANEZ,  
MEMBRE DE L'ASSOCIATION  
DES ÉCOLOGISTES DE L'EUZIÈRE



JOSEPH WEINZAEFFEL,  
PROFESSEUR AU LYCÉE AGRICOLE  
DE RODILHAN



DOMINIQUE GRANIER, JEAN-PAUL FOURNIER ET VINCENT ALLIER,  
RÉUNIS LORS D'UN BÂTÊME RÉUSSI.

### DES PROPOSITIONS CONCRÈTES... ET RAPIDES

La semaine du 20 avril dernier, les cinq collègues se sont réunis pour réfléchir sur le Diagnostic de l'Agenda 21: quels atouts, quels freins, quelles opportunités de Développement Durable sur le territoire communautaire? Celle du 10 mai, une seconde réunion par collège est programmée afin de débattre des grands enjeux prioritaires. Les débats pourront se poursuivre et s'enrichir grâce à la mise en place d'un outil spécifique sur Internet.

La contribution du Conseil de Développement Durable pour le diagnostic et les enjeux est attendue pour la mi-juin. La stratégie à mettre en place devant être définie avant la fin de cette année, puis le plan d'actions au 1<sup>er</sup> semestre 2010 afin de signer l'Agenda 21 d'ici la fin de l'année 2010.

Le Conseil de Développement Durable va fournir ses avis et propositions issus de la vision de la société civile, mais soulignons toutefois qu'il ne sera pas le seul à livrer son expertise à Nîmes Métropole. Les élus, les services de l'Agglomération et des communes sont les premiers contributeurs, et les 26 communes sont totalement impliquées au travers de leurs référents Agenda 21, et du comité de pilotage dont chaque maire est membre de droit.

Rappelons que deux rapports d'expertise du territoire ont déjà été soumis à l'Agglo (l'un du Comité 21 et l'autre du bureau d'études Pluralis). Quant au pilotage, il repose sur trois instances. L'animation générale de la démarche est assurée par un comité d'animation, composé d'élus et de techniciens de Nîmes Métropole, dont la Mission Agenda 21. La partie technique est confiée au Comité technique (où l'on retrouve notamment l'agence d'urbanisme), quant à la validation politique de la démarche, elle appartient *in fine* au Comité de pilotage, composé du Président et des 25 Maires et des Présidents des Commissions de Nîmes Métropole.

### POURQUOI S'ENGAGENT-ILS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

**Pierre Billet, délégué au Développement Durable du groupe La Poste :**

*« On ne peut pas se développer dans un territoire en déclin, voilà pourquoi je crois qu'il faut penser loin mais agir maintenant. La première chose à faire, c'est de débloquer les esprits, de pouvoir se dire que c'est possible d'agir.*

*Par exemple, on peut favoriser une production responsable sans que cela coûte forcément plus cher. Il faut aussi éviter de se replier sur soi-même. Pour moi, le premier travail est de casser les idées reçues ».*

**Gérard Quittard, administrateur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale :**

*« On est un peu devant la page blanche mais c'est très excitant. Lorsque l'on pense Développement Durable, on ne pense pas forcément social, et pourtant, ce secteur aussi doit être éligible à ce beau concept. Les systèmes aujourd'hui sont trop cloisonnés, l'enjeu de ce Conseil est précisément de permettre le croisement et la transversalité des idées. Ce qui importe aussi, c'est d'être dans le concret ».*

**Nicolas Crégué, architecte, enseignant à l'école d'architecture de Montpellier :**

*« Je vois autour de moi beaucoup de gens passionnés, de spécialistes. C'est un premier point positif que de pouvoir se rencontrer et de créer une vraie synergie. Le Développement Durable est pour moi la vraie question, plus adaptée à la question architecturale et urbaine que la HQE, qui est une norme. Avec mes étudiants, nous avons travaillé sur le thème "construire en Vaunage", ou la problématique de la croissance urbaine en milieu rural. C'est aussi cela l'Agenda 21 ».*



PIERRE BILLET,  
DÉLÉGUÉ  
AU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DU GROUPE  
LA POSTE



GÉRARD QUITTARD,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
LA CHAMBRE RÉGIONALE  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



L'ARCHITECTE  
NICOLAS CRÉGUÉ





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

## D É V E L O P P E M E N T É C O N O M I Q U E

# Q@li-méditerranée aux côtés des filières vins, fruits et légumes et céréales



## Torosi ! part conquérir le monde

**Torosi ! est une nouvelle marque déclinée essentiellement dans le textile. Elle est portée par le dessinateur nîmois Eddie Pons et Frédéric Roche, le dirigeant des tissus et vêtements Les indiennes de Nîmes et Mistral.**

T-shirts, tabliers de cuisine, tongs, mugs, porteclés, boîtes à meuh, tous les produits Torosi ! sont décorés du sympathique toro d'Eddie Pons. Un clin d'œil à la corrida, certes, mais aussi une certaine idée de l'identité du Sud. C'est dans cet esprit que les deux créateurs de la marque, sous-titrée « Nîmes », entendent diffuser leurs produits. « Il manque ici un symbole fédérateur, quelque chose que l'on peut offrir ou ramener d'un séjour nîmois qui soit clairement identifiable », explique Frédéric Roche. Sa rencontre avec Eddie Pons a fait tilt : plus un coup de cœur qu'une opportunité d'affaire, mais la volonté d'une réussite commerciale est bien présente. Du 27 mai à fin juin, une boutique provisoire Torosi ! sera ouverte au 10 rue Régale à Nîmes. Ce sera l'occasion de tester l'attractivité des produits de la marque, qui mise sur la qualité, avant une commercialisation à plus grande échelle. La diffusion devrait s'effectuer par l'implantation de corners, une sorte de mini rayon prêt à poser dans des boutiques de villes du Sud à vocation touristique. De 50 à 100 dépôts pourraient être effectués en 2010, dont certains en Espagne. Le site Internet de la marque permettra bientôt la vente en ligne pour les passionnés plus lointains, que la marque nîmoise compte bien séduire. Car Eddie Pons l'affirme avec un bel enthousiasme, « dès que notre implantation nîmoise sera bouclée, il faudra s'occuper du reste du monde ! ». La gamme de produits est exposée sur [www.torosi.fr](http://www.torosi.fr).

Cette année, au cours des festives Journées Méditerranéennes de l'Olivier, deux conférences animées par des chercheurs et destinées aux professionnels de la filière oléicole étaient organisées. Cette initiative menée par Nîmes Métropole et la Chambre d'Agriculture, coordonnée par Q@LI-MÉDiterranée a permis de provoquer une rencontre entre scientifiques et entrepreneurs - un lien entre deux mondes qui se met en place puisqu'un projet entre les producteurs de l'AOC picholines et les structures hospitalières régionales devrait voir le jour ; il permettra d'étudier les effets bénéfiques de l'huile d'olive. C'est à de tels rapprochements entre recherche publique et monde de l'entreprise pour favoriser l'innovation qu'œuvre le pôle de compétitivité Q@LI-MÉDiterranée. Ce dernier qui couvre le Languedoc-Roussillon intervient dans trois secteurs où la région a de nombreux atouts et des savoir-faire : les fruits et légumes, le vin et les céréales. « Notre mission est de trois ordres, explique Ghislain Grévy, directeur du pôle. Nous développons une mise en réseau pour permettre l'échange entre entreprises et chercheurs. Nous favorisons la mise en place de projets de collaboration pour développer l'innovation. Nous agissons au niveau de chaque territoire pour détecter les projets en nous appuyant, entre autres, sur les Collectivités telles que Nîmes Métropole, pour nous informer des besoins qui pourraient exister dans les entreprises ».

Cette approche a permis, grâce à des fonds européens, nationaux et régionaux, de financer seize projets. Certains sont dits structurants tel Vinnotec qui associe 10 entreprises, 3 caves et 4 centres de recherche, et dont l'objectif principal est de développer des technologies (logiciels, capteurs, ...) permettant de mieux maîtriser les processus d'élaboration du vin, depuis la parcelle jusqu'à la vinification. « Notre objectif est d'en mener quatre à cinq de ce type par an », indique Ghislain Grévy. D'autres sont plus modestes mais tout aussi essentiels comme ce projet qui lie une entreprise de l'Agglomération de Nîmes Métropole et un centre de recherche pour travailler sur de nouvelles variétés d'abricot.

Des actions de sensibilisation, dans l'esprit de celles conduites pendant les JMO, voient le jour. Ainsi, des entreprises ont rencontré des nutritionnistes des CHU qui aident à l'élaboration de produits qui tiennent compte des apports de cette science. Aujourd'hui, pour détecter et identifier les projets et les idées innovantes sur la thématique vigne, vin et produits dérivés, Q@LI-MÉDiterranée lance sa première consultation de projets R&D collaboratifs sur ce thème. **Conviant ainsi toute personne ou entreprise ayant des projets et des envies dans ce domaine à se lancer et à le faire savoir avant le 28 juin.**

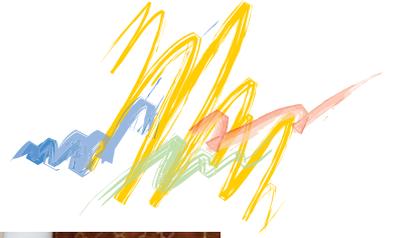
Plus d'infos : [www.qalimediterranee.fr](http://www.qalimediterranee.fr) ou [projets@qualimediterranee.fr](mailto:projets@qualimediterranee.fr).



FRÉDÉRIC ROCHE, EDDIE PONS ET LEUR ENFANT TOROSI !



# I2ML : accompagner la longévité est source d'emplois



**PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EST UN DES GRANDS DÉFIS DE NOTRE SOCIÉTÉ, C'EST AUSSI UN ENJEU AU POTENTIEL ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE QUE RELÈVE L'I2ML, INSTITUT MÉDITERRANÉEN DES MÉTIERS DE LA LONGÉVITÉ, BASÉ À NÎMES.**



**C**haque nouvelle année qui passe nous procure un trimestre supplémentaire d'espérance de vie. Résultat, la société française vieillit. Ce phénomène est plus marqué dans nos régions méditerranéennes. Ainsi, en 2030, dans le Gard, un habitant sur trois aura plus de 60 ans et un sur dix dépassera les 80 ans. Or, comment permettre à nos seniors de vivre mieux et notamment de leur permettre de continuer à vivre à domicile ? C'est ce passionnant défi que relève l'Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité (I2ML) adossé à l'université de Nîmes, Unîmes présidée par le Professeur Jacques Marignan. L'enjeu est de taille : « *Aider les personnes âgées à pouvoir rester autonomes est non seulement essentiel sur le plan humain mais aussi important au niveau économique* », rappelle Franck Proust, Vice-Président délégué au Développement Économique à Nîmes Métropole et en charge de l'Enseignement Supérieur à la Ville de Nîmes. « *Dans ce domaine, il y a quantité de nouveaux produits et services à imaginer et donc de formidables opportunités d'emplois qui ne sont pas délocalisables* ».

## RECHERCHE, FORMATION ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Aussi I2ML, créée sous forme de fondation partenariale public / privé, entend « *soutenir, fédérer et coordonner la filière économique industrielle et de service autour de l'accompagnement de la longévité* », explique le professeur Gérard Grassy, chargé de mission I2ML par Unîmes. Et pour cela, I2ML s'articule autour de trois axes : la recherche, la formation et le soutien à la création et au développement d'entreprises qui travaillent sur ce sujet. La recherche, qui associe équipes nîmoises, montpellieraines et québécoises, porte sur les déficiences sensorielles provoquées par le vieillissement au niveau de la vision, domaine dans lequel Nîmes dispose d'une expertise structurée autour de l'ARAMAV (association pour la réinsertion des aveugles et malvoyants), de l'audition, de l'équilibre et de la proprioception qui nous permet de coordonner nos mouvements sans réfléchir. Mais attention, avertit Gérard Grassy, « *ce qui nous intéresse c'est la recherche appliquée à court et moyen terme* ». Aussi, une plate forme technologique est mise en place. Elle comprend notamment un simulateur de conduite et de réalité virtuelle (tests de signalétique urbaine, évaluation des capacités à la conduite) ainsi qu'un appartement expérimental de 200 m<sup>2</sup> qui permettra avec l'aide de personnes âgées d'étudier où se situent les difficultés dans la vie quotidienne et comment y remédier. Un certain nombre de tests y sont déjà programmés telle cette salle de bain adaptée, conçue par le pôle Design d'Unîmes, ou encore ce projet, déjà opérationnel au Québec, d'aide à la prépara-



LE PROFESSEUR GÉRARD GRASSY, CHARGÉ DE MISSION I2ML

“

**TOUTS LES ÉTUDIANTS  
TROUVENT DU TRAVAIL  
DANS LES TROIS MOIS**

”

tion culinaire. Il s'agit notamment grâce à des systèmes de capteurs de savoir, par exemple, où est rangée la farine et si sa date limite de consommation est toujours valable.

## UN IMPORTANT GISEMENT D'EMPLOIS

Former le personnel capable d'accompagner et de conseiller est aussi essentiel. Déjà, en 2007, Unîmes a créé une licence professionnelle Métiers de l'optique dont la spécialisation basses visions est unique en France. « *Tous les étudiants trouvent du travail dans les trois mois* », indique Gérard Grassy. Une deuxième licence professionnelle dédiée aux mauvaises auditions verra le jour en 2010. En formation continue, des cursus destinés à mieux prendre en compte la longévité seront mis en place notamment pour les professionnels de la santé. Enfin, une Validation des acquis des expériences (VAE) sur les métiers de l'optique va permettre de confirmer par un diplôme un savoir-faire acquis auprès des seniors.

Les entreprises sont bien sûr parties prenantes de ce vaste projet. Des collaborations se nouent avec les sociétés qui proposent du matériel de maintien à domicile ou des services, avec les mutuelles et les assurances, des instituts de formation, les hôpitaux et cliniques ou encore avec celles qui vont mettre au point les aides technologiques... Et en octobre, un concours national pour la création d'entreprises innovantes dans l'accompagnement de la longévité sera lancé. À terme, ce sont ainsi plusieurs milliers d'emplois qui devraient voir le jour.

L'I2ML, soutenu par Nîmes Métropole, a été retenu par le Contrat de Projet État Région. Il bénéficie d'une aide du Conseil Régional de 1 500 000 euros et de celle de l'Europe (FEDER) à hauteur de 300 000 euros dans le cadre de la coopération Nîmes-Alès.



LES SPÉCIALISTES DE L'ARAMAV EN RÉUNION AVEC LEURS HOMOLOGUES CANADIENS





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

## D É V E L O P P E M E N T É C O N O M I Q U E

# INNOV'UP, pour donner de la suite aux idées innovantes

NÉE DU RAPPROCHEMENT DE L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS ET DU CEEI DE NÎMES, INNOV'UP ACCOMPAGNE PAS À PAS CEUX QUI SOUHAITENT DÉVELOPPER UN PRODUIT OU UN SERVICE INNOVANT.



ALIX REINHALTER, LE DIRECTEUR D'INNOV'UP



L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS RENFORCE ACTIVEMENT LA CAPACITÉ D'INNOVATION SUR LE BASSIN NÎMES-ALÈS

**P**orteurs d'une idée nouvelle, créateurs ou dirigeants d'entreprise innovante, Innov'up est fait pour vous. Cette structure née en 2007 a pour vocation d'accueillir, d'accompagner et d'héberger les projets innovants. Et en la matière, Innov'up a de l'expérience puisqu'elle est composée de l'incubateur de l'École des Mines d'Alès qui intervient pour aider à développer les idées innovantes et du CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation) de Nîmes, pépinière d'entreprises soutenue par l'Europe et créée par la CCI, dans laquelle les sociétés innovantes font leurs premiers pas.

En se fondant ainsi en une seule entité, l'équipe peut désormais apporter une aide précieuse tout autant au candidat à la création d'entreprise qui a une idée qu'à la société chevronnée qui souhaite mettre au point un produit innovant. « *Nous sommes avant tout une structure d'accompagnement* », confirme Alix Reinhalter, directeur d'Innov'up. Pour cela, cette cellule de treize personnes s'appuie sur de nombreux partenaires dont Nîmes Métropole qui lui apporte un soutien financier pour permettre l'émergence de nouvelles entreprises et activités.

### UN SOUTIEN PERSONNALISÉ

L'accompagnement prend plusieurs formes. Il s'agit tout d'abord de prodiguer des conseils. Ceux-ci sont premièrement technologiques pour, par exemple, mieux formaliser l'idée, en vérifiant sa fiabilité scientifique grâce aux chercheurs présents dans l'un des trois centres de l'EMA (École des Mines d'Alès) ou en offrant un contact avec l'un des 400 laboratoires du Languedoc-Roussillon.

L'expertise proposée est aussi, et parallèlement, économique pour favoriser la création d'entreprise, son développement, sa pérennité. Étude de marché, plan d'action commerciale, plan d'affaires, prévisionnel financier, recherche de subvention... Plusieurs formations individuelles ou collectives sont mises en place. Les chargés de mission d'Innov'up guident pas à pas et de manière personnalisée les créateurs ou les dirigeants d'entreprises, quitte à faire appel à d'autres experts. « *C'est très intéressant. Ils nous mettent les outils en main* », assure Thomas Choquet, suivi par Innov'up, et qui prépare un nouveau concept de coffrage d'escalier tournant en béton. Et de poursuivre : « *Comme le chargé d'affaires connaît beaucoup de monde, on perd moins de temps à chercher des contacts, les informations. Tout*

*seul, j'aurai mis dix fois plus de temps* ».

### UN APPUI LOGISTIQUE

Innov'up propose également un accompagnement logistique non négligeable. La grande force de cette structure est aussi d'offrir un hébergement. Pour les porteurs de projets en phase de développement, l'accueil se fait dans l'un des deux incubateurs de l'École des Mines (l'un à Nîmes, l'autre à Alès), avec la chance de bénéficier d'un environnement scientifique mais aussi d'un bureau, de ressources documentaires... et même d'une bourse

pendant deux ans maximum. Ceux qui ont créé leur entreprise peuvent rejoindre la pépinière d'entreprises du CEEI où ils ont la possibilité d'y rester cinq ans tout en étant toujours suivi par un chargé de mission.

« *Aujourd'hui, on accompagne 58 projets*, annonce Alix Reinhalter, Directeur d'Innov'up. *Notre volonté est d'en suivre entre 60 et 80* ». Le concours d'idée organisé l'an dernier a ainsi permis de distinguer cinq projets dont trois sont en incubation et les portes sont ouvertes à tous ceux qui ont un projet, y compris pour les entreprises solidement implantées qui cherchent à diversifier leurs produits et/ou leurs services. Parallèlement, Innov'up prépare la mise en place pour 2010 d'une formation qualifiante en « *business développeur* », pour, explique Alix Reinhalter, « *devenir de plus en plus professionnels* ».

Plus d'infos :  
Innov'up : 04 66 38 40 91.  
[www.innovup.com](http://www.innovup.com)



THOMAS CHOQUET, CONCEPTEUR DE PROCESS POUR MONTER PLUS VITE LES ESCALIERS





D É V E L O P P E M E N T É C O N O M I Q U E

# INNOV'UP : paroles d'utilisateurs

DU CHEF D'ENTREPRISE EN COURS DE CRÉATION AU DIRIGEANT D'UNE SOCIÉTÉ EN FORT DÉVELOPPEMENT, ILS ONT FAIT APPEL À INNOV'UP. TÉMOIGNAGES.



## « Innov'up apporte de la crédibilité »

Valérie Baille, en cours de création d'entreprise



KATY FERRIÈRE ET VALÉRIE BAILLE, EN ROUTE POUR LA CRÉATION DE LEUR SOCIÉTÉ, AMONDÉ

Petite fille d'agriculteur, Languedocienne « à 300 % », Valérie Baille, a toujours voulu créer son entreprise. Après des études de gestion, un BTS communication et une maîtrise marketing, celle qui dans sa vie professionnelle a côtoyé différents secteurs dont celui de la cosmétique, a trouvé sa niche : des produits de soins à base de molécules actives de bambou qui agissent sur le vieillissement prématuré de la peau. Et ce, avec l'idée de se rapprocher des pépinières de la Bamboueraie d'Anduze, de proposer des produits bio et de travailler avec des scientifiques et des industriels locaux. Elle a donc contacté Innov'up, après des recherches bibliographiques. « Je souhaitais allier l'efficacité, l'aspect plaisir de la texture et du packaging à la sécurité sans compromis. Ils m'ont permis à partir d'octobre 2006 d'entrer en incubateur à Nîmes ». Avec Katy Ferrière, son associée qui s'occupe de la R&D, elle a pu bénéficier d'une aide précieuse et de formations pour avancer sur le plan scientifique, économique, financier... « Innov'up a mis ses moyens à notre disposition. Grâce à eux, j'ai eu toutes les subventions possibles. Plus le projet grandit, plus je me rends compte qu'être adossée à ce type de structure apporte de la crédibilité pour toutes les démarches que l'on peut mener ». Aujourd'hui, elle peaufine son business plan en vue de sa première levée de fonds. Elle pourra alors créer son entreprise, Amondé, un rêve qui deviendra réalité d'ici deux à trois mois.

## « Innov'up est indispensable pour réussir »

Thomas Hugues, président de Smartio Systems, entreprise accueillie en pépinière



THOMAS HUGUES, UN CRÉATEUR EN PLEIN ESSOR



LE PAPOO, PRODUIT PHARE DE SMARTIO SYSTEMS

L'aventure de Smartio Systems a débuté en incubateur. « Pendant deux ans, on y a mis au point notre prototype et étudié la faisabilité économique mais surtout j'y ai rencontré Jean-Philippe Diez et Manuel Gonzalez qui sont dans l'équipe de direction », se réjouit le président Thomas Hugues. Désormais, Papoo, le produit phare de la société est commercialisé : cet objet que l'on peut tenir dans la main permet à toute personne ayant des problèmes d'élocution de s'exprimer en appuyant sur une des touches ; une voix synthétique délivre alors le message qui aura été préalablement conçu via le clavier d'ordinateur. Depuis sa création en 2006, Smartio Systems est hébergée en pépinière d'entreprises, toujours suivie par Innov'up. « Maintenant l'intérêt, c'est le développement. Un chargé de mission nous épaula sur les aspects gestion et stratégie. Il nous a connu en incubateur. C'est une continuité appréciable et efficace ». Smartio Systems, forte de 10 personnes, proposera d'ici la fin de l'année trois nouveaux produits, également conçus pour aider les personnes handicapées. « Innov'up est indispensable. Si une entreprise innovante ne réussit pas avec cet accompagnement, elle ne pourra réussir nulle part ailleurs », assure Thomas Hugues.



AVEC GILLES CAVALUCCI, H2I CRÉE LES CONTACTS VIRTUELS

## « Innov'up continue à être important pour nous »

Gilles Cavalluci, PDG d'H2i Technologies, entreprise conseillée par Innov'up

Philippe Starck et Henri Seydoux, PDG de Parrot, viennent d'entrer au capital d'H2i Technologies. Leur arrivée confirme le fort développement de cette entreprise déjà soutenue par d'importants investisseurs. Créée en 2002 par Gilles Cavalluci, Philippe Plantier et Julien Sylvestre, H2i Technologies conçoit pour les entreprises des systèmes qui permettent de communiquer intuitivement avec des machines, par simple effleurement du doigt (telles les bornes de la SNCF) ou encore par le mouvement (comme ces lampes qui s'allument quand on passe devant). C'est dans l'incubateur de l'École des Mines d'Alès à Nîmes que le projet a été mis au point. Et même si H2i Technologies s'est ensuite installée à Nîmes sans passer par la pépinière d'entreprise, Innov'up est encore à ses côtés. « Innov'up a été très important pour nous et continue à l'être ponctuellement, explique le PDG Gilles Cavalluci. Ils nous ont apporté la connaissance du tissu industriel régional pour construire un réseau d'experts surtout en électronique. Ils nous aident encore à monter les dossiers avec les institutionnels tels Iseo ou Transfert LR pour des programmes de recherche ». H2i Technologies emploie aujourd'hui 22 personnes.



L'EERIE, ÉCOLE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE NÎMES, ABRITE INNOV'UP ET UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES



MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

## A G R I C U L T U R E

# Le Printemps des Jeunes Agriculteurs : première réussie !

VENUS DES QUATRE COINS DE L'HEXAGONE, LES JEUNES AGRICULTEURS ONT PRÉSENTÉ LEURS PRODUCTIONS À NÎMES. PRÈS DE 20 000 PERSONNES ONT DÉCOUVERT « UN GRAND MARCHÉ » AUTHENTIQUE ET DE QUALITÉ.

À l'initiative des Jeunes Agriculteurs de la Chambre d'Agriculture du Gard et de la Communauté d'Agglomération, un Grand Marché s'est tenu sur l'Esplanade Charles de Gaulle, les 18 et 19 avril derniers.

Les Jeunes Agriculteurs y ont invité leurs homologues de huit régions de France : Bourgogne - Franche Comté, Corse, Est, Massif Central, Languedoc - Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône - Alpes. Ils ont ainsi démontré tout leur dynamisme pour valoriser leurs produits et créer des circuits courts de vente, du producteur directement au consommateur.

## UNE IMAGE TRÈS POSITIVE DU MILIEU AGRICOLE

Le temps d'un week-end, les jeunes agriculteurs ont pu rencontrer le public pour leur parler de leur métier. Maintenir, développer une activité agricole dans des domaines variés,

« reprendre le flambeau » de leurs parents et grands-parents n'est pas qu'un simple métier ; c'est une passion. C'est avec enthousiasme que le public s'est déplacé pour déguster et acheter des produits authentiques. En effet, sans « intermédiaires », le meilleur rapport qualité/prix était proposé.

Les asperges, les fraises Garriguettes, les charcuteries, les fromages corses se sont très bien vendus et Jean Jacques VIDAL, en charge de l'organisation de cet événement, a déclaré : « c'est beaucoup plus que ce que l'on espérait ».

## PROMOUVOIR L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

Cette manifestation a contribué à une réelle promotion de la ruralité.

Pour les Jeunes Agriculteurs, il s'agissait aussi de montrer le renouvellement des générations en agriculture.

Cette première édition a surtout été une vitrine de l'agriculture française et du savoir-faire. En présence de Jacques



VISITE DU STAND CORSE PAR JEAN-PAUL FOURNIER ET XAVIER FABRE, PRÉSIDENT DES JEUNES AGRICULTEURS DU GARD.



DE GRANDS CHEFS, COMME JACQUES POURCEL DU JARDIN DES SENS, ONT MIS LA MAIN À LA PÂTE.

POURCEL, chef étoilé de réputation internationale et parrain de la manifestation, les grands chefs du Département : Jérôme Nutile, Hostellerie du Castellas à Collias, Jean-Pierre Cazal, le Spinaker à Port Camargue, Serge Cheney, Entre Vigne et Garrigue à Pujaut et Henri Gouny, l'Atelier des Sens à Alès, ont mis en scène les produits des différents terroirs invités, en réalisant pour les visiteurs, tartines et autres spécialités.

Dans un contexte économique morose, Jean-Paul FOURNIER, Président de l'Agglomération, a renouvelé son soutien au monde agricole. A l'échelle du territoire de Nîmes Métropole, des actions de promotion et de valorisation des différentes filières agricoles sont régulièrement mises en œuvre. Aussi, le Grand Marché sera certainement renouvelé l'année prochaine. En pérennisant cet événement, démonstration est faite de la forte détermination des élus communaux pour que l'agriculture conserve toute sa place.



VITICULTURE, OLÉICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HONNEUR, SUR LE STAND DE NÎMES MÉTROPOLE



DES PRODUITS AUTHENTIQUES



LES ABEILLES EN VITRINE, C'EST TOUJOURS ATTRACTIF.



## A G R I C U L T U R E

# « Rester optimistes »



LE VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE FAIT UN PREMIER BILAN SUR LES ACTIONS SOUTENUES PAR L'AGGLO AFIN D'ACCOMPAGNER LES ACTEURS AGRICOLES DU TERRITOIRE.



**Vous connaissez bien le monde agricole, pour être viticulteur et Président de la cave des Vestiges Romains de Bouillargues, une année après votre prise de fonction, quel bilan tirez-vous ?**

Effectivement, étant vigneron, je connaissais mieux le milieu et la problématique de la viticulture. Avec mes nouvelles fonctions, je n'ai évidemment pas tardé à découvrir celles de l'arboriculture et de l'oléiculture. Au cours de cette année de découverte et de travail, j'ai donc beaucoup appris. J'ai rencontré des hommes de passion, des richesses incroyables, mais aussi les difficultés qui sont les leurs ; difficultés que j'avais déjà appréhendées en tant que viticulteur.

Dans ce contexte, Nîmes Métropole ne peut évidemment pas faire de miracle, mais notre soutien à ces filières est indéfectible, notamment en matière de promotion, d'aide à l'ouverture de nouveaux marchés, d'actions de sensibilisation en direction des enfants et des opérateurs de cantines scolaires, comme nous le faisons par exemple depuis plusieurs années avec l'opération « Les fruits d'ici, pensez-y ! ».

### Quelles sont ces actions ?

D'abord, nous initierons le 4 juin, aux côtés de la Chambre d'Agriculture et de la Fédération des Fruits et Légumes du Languedoc-Roussillon, une nouvelle manifestation autour de l'abricot et de la pêche de Saint-Gilles. Il s'agira de promouvoir ces produits comme l'ensemble de notre arboriculture, particulièrement auprès des hommes et des femmes politiques de notre région (et au-delà), des médias locaux, régionaux et nationaux. Le but de cette journée découverte est d'une part, de lancer la campagne d'été des « Fruits d'ici » et d'autre part, de sensibiliser au poids économique que représente cette filière pour notre territoire. L'abricot de Saint-Gilles marque un terroir, nous voulons le soutenir et pourquoi pas, à terme, demander sa reconnaissance en AOC.

Cette première opération sera suivie dès le samedi 6 juin par une journée d'animations et la tenue de bars à fruits sur le parvis de la Maison Carrée.

Parallèlement à cette opération média, des invitations personnalisées viennent d'être lancées auprès des acheteurs de la grande distribution et metteurs en marchés afin de les inviter à venir découvrir notre territoire et la qualité de nos produits.

L'opération les « Fruits d'ici, pensez-y ! » en direction des scolaires, qui connaît un beau succès, est évidemment reconduite cette année avec des animations dans les écoles et des journées découvertes sur le site expérimental de la Serfel au Mas d'Asport.



ALAIN DALMAS, MAIRE DE GARONS ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE

OPÉRATION FRUITS D'ICI DANS LES ÉCOLES, AVEC UNE RESTAURATRICE AUX FOURNEAUX.



### UNE FÊTE DES AOC ?

« Ce n'est qu'une idée », s'empresse d'ajouter Alain Dalmas après en avoir révélé la substantifique moelle. Mais une idée qui pourrait bien faire son chemin... « Pourquoi ne pas réunir toutes nos AOC à Nîmes au cours d'une grande fête, afin de mieux les faire connaître ? ». Voilà la proposition que lance le Vice-président délégué à l'Agriculture et Maire de Garons. Une idée qu'il aimerait bien voir émerger dès 2010... Une fête œcuménique en somme, qui réunirait l'ensemble des richesses issues des terres de notre territoire, mais au-delà, de l'ensemble du département. Rappelons que le Gard détient aujourd'hui 10 AOC : Taureau de Camargue, Olive de Nîmes, Huile d'olive de Nîmes, Pélarodon, Oignon doux des Cévennes, Costières de Nîmes, Côtes du Rhône Villages, Côtes du Vivarais, Coteaux du Languedoc, Clairette de Bellegarde et que la fraise Gariguetta attend son tour – et qui sait, dans quelques années, l'abricot de Saint-Gilles...



Par ailleurs, et ce depuis 2003, une opération de lobbying est engagée avec les communes en direction des prestataires des cantines scolaires, pour les inciter à se fournir chez les producteurs locaux. C'est une démarche de bon sens économique, mais aussi « écologique », qui est en parfaite adéquation avec la démarche Agenda 21 engagée par Nîmes Métropole.

### Et concernant les autres filières ?

S'agissant de la viticulture, en partenariat avec le Syndicat des Costières de Nîmes, nous avons pris l'initiative d'engager dès cet été « les Jeudivins ». Cette manifestation se déroulera dans le cadre des Jeudis de Nîmes, qui est un rendez-vous très populaire et convivial. À cette occasion, chaque jeudi des mois de juillet et d'août, un bar à vin sera installé, et huit à dix vignerons de l'Agglo - qu'ils soient en Costières, Vins de Pays ou Coteaux du Languedoc - vous feront déguster leurs meilleurs produits. Nous devons soutenir la viticulture qui connaît, nous en sommes tous conscients, de graves difficultés. Nous devons la soutenir à l'export, mais nous devons aussi l'aider à mieux se faire connaître chez nous. C'est impératif !

Quant à la filière oléicole, qui est particulièrement dynamique avec un syndicat fort de 400 oléiculteurs, nous l'accompagnerons cette année à se positionner commercialement en direction d'enseignes haut de gamme grand public (épiceries fines notamment) sur le marché français comme à l'export. À ce sujet, lors des Journées Méditerranéennes de l'Olivier qui se sont déroulées les 4 et 5 avril derniers, le Président du Syndicat m'a indiqué que des contacts très intéressants pour la filière et les huiles AOC de Nîmes se dessinaient auprès d'une grande enseigne française de distribution alimentaire et d'un important importateur sur la Côte Est des États-Unis.

Je sais combien ces différentes filières et leurs acteurs sont fragilisés par la mondialisation de l'économie et les distorsions de concurrence entre pays producteurs. Et en tant que viticulteur, je ne peux que comprendre leurs difficultés. Nombre d'entre eux ont fait des efforts et des investissements importants pour améliorer la qualité de leur production ; ces efforts sont nécessaires mais pour l'instant ces sacrifices ne paient pas toujours autant qu'on pourrait l'espérer.

Une chose est sûre, nous devons rester optimistes et nous ne baisserons pas les bras !





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

## A S S A I N I S S E M E N T

# Station d'Épuration de Nîmes-Ouest : un atout maître pour un Développement Durable

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉCOLOGIE A INAUGURÉ LE 30 MARS LA STATION D'ÉPURATION DE NÎMES- OUEST. SOULIGNANT AINSI PAR SA PRÉSENCE, L'IMPORTANCE D'UN TEL ÉQUIPEMENT.



VISITE DE LA STATION AVEC CHANTAL JOUANNEAU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENVIRONNEMENT

« **I**ci, nous avons gagné la bataille de l'eau », s'est félicitée Chantal Jouanneau. C'est par ces mots forts que la Secrétaire d'État à l'Écologie, présente à Nîmes le 30 mars pour l'inauguration de la Station d'Épuration de Nîmes-Ouest, a salué l'importance de cette réalisation conçue dans un souci de protection de l'environnement. « Cet équipement va bien au-delà d'une simple mise aux normes. Il s'inscrit dans la politique globale de Développement Durable menée par l'Agglomération et qui doit aboutir l'an prochain à la signature d'un Agenda 21 », a rappelé Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole.

En effet, la Station d'Épuration de Nîmes-Ouest, conforme à la directive cadre européenne, à la Loi sur l'Eau de 1992 et à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, permet de rejeter dans le Vistre des eaux de grande qualité. Calibré pour traiter les eaux usées de 230 000 équivalents habitants (pollution d'origine domestique mais aussi d'origine industrielle), cet outil innovant est une référence en matière de préservation de l'environnement.

### DES PROCÉDÉS BIOLOGIQUES

Ainsi, sur les six hectares qu'occupe la station, différents ouvrages ont vu le jour, tel ce bassin « d'épuration tertiaire » qui permet d'affiner le traitement final de l'azote et du phosphore (décanteur lamellaire). Et pour traiter les boues, résidus inhérents à toute épuration d'eaux usées, c'est un procédé 100 % biologique qui est à l'œuvre. Le procédé MYCET® entraîne une réduction substantielle du volume des boues produites (de l'ordre de 30 % du

volume), grâce à l'action de champignons qui absorbent naturellement une partie de ces dépôts de matières pleines d'eau, de pollutions ou de bactéries. Du coup, un autre effet bénéfique sur l'environnement est induit : puisqu'il y a moins de tonnage de boues *in fine*, c'est autant d'économie d'énergies assurée.

La modernisation et l'agrandissement de la station créée en 1991 ont été accompagnés d'un embellissement. Les bassins de rétention des eaux pluviales sont désormais engazonnés, des arbustes ont été plantés, des espaces verts aménagés... Tous les ouvrages générateurs d'odeurs sont couverts et désodorisés. Une ventilation double flux assure une bonne circulation d'air dans les différents locaux.

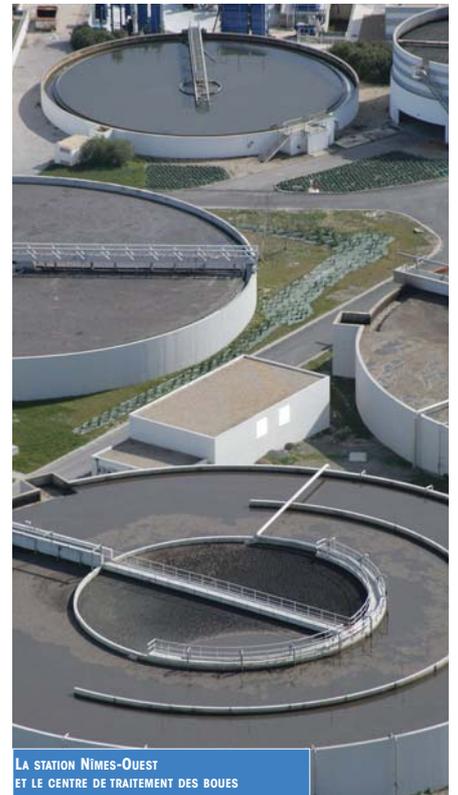
### UN INVESTISSEMENT INDISPENSABLE POUR PRÉSERVER L'AVENIR

Enfin, la mise en route en juin dernier de la nouvelle Station d'Épuration de Nîmes-Ouest a permis de « condamner » la vieille Station d'Épuration de Nîmes-Centre. Les anciens ouvrages, dont les premiers dataient de 1947, ont été entièrement démolis et une nouvelle station de prétraitement et de pompage des effluents a été créée. Elle reçoit toutes les eaux usées du territoire compris entre l'avenue Jean Jaurès et l'Est de la ville. Les effluents sont ensuite acheminés vers la station de Nîmes Ouest via un collecteur de transfert enfoui, long de 6 km. L'investissement porté par Nîmes Métropole et aidé à hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau pour les deux unités et le collecteur s'élève à 43,55 millions d'euros TTC - le prix à payer pour préserver la nature et sauvegarder l'avenir de nos enfants.

Eau : un nouveau mode de paiement à Cabrières et La Calmette

Les habitants des communes de Cabrières et de La Calmette peuvent désormais choisir de payer leurs factures d'eau et d'Assainissement par prélèvement automatique. Ce nouveau mode de paiement proposé par Nîmes Métropole dans le cadre de la gestion de la régie Eau et Assainissement a pour avantage de permettre le lissage des échéances. Cette option, évidemment facultative, vient en complément du système déjà existant.

Renseignements au 04 66 02 54 23 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le jeudi.



LA STATION NÎMES-OUEST ET LE CENTRE DE TRAITEMENT DES BOUES





# RELATIONS INTERNATIONALES

## Nîmes Métropole aborde l'international en douceur

DEPUIS LE DÉBUT DE SON NOUVEAU MANDAT, JEAN-MICHEL AVELLANEDA, MAIRE DE MILHAUD ET VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION, PRÉSIDE LA COMMISSION « FINANCES/ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL, ET RELATIONS INTERNATIONALES ». CE DERNIER VOLET EST UN SECTEUR À RESPONSABILITÉ QUI N'A RIEN À VOIR AVEC UN FANTAISISTE DÉSIR DE TOURISME.



JEAN-MICHEL AVELLANEDA, MAIRE DE MILHAUD ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET AU PERSONNEL



RÉCEPTION DU MINISTRE MAROCAIN DE L'IMMIGRATION À L'ATRIA, À NÎMES



« Le développement des relations internationales requiert un solide réseau relationnel, beaucoup de diplomatie et de discrétion. J'ai l'habitude de dire que, dans ce domaine, je suis un travailleur de l'ombre ; c'est le prix à payer pour être efficace. On pourrait supposer que l'Etat ou autres intervenants nationaux assurent seuls la promotion de nos produits et savoir-faire à l'étranger. Leur engagement est efficace, mais notre démarche est de servir de relais à leurs programmes, dans des domaines qui nous sont plus spécifiques, avec des partenaires à notre dimension ».

Plusieurs communes de l'Agglomération ont établi de longue date des jumelages qui fonctionnent relativement bien. Cela concerne souvent des relations affectives particulières, à vocation d'échanges scolaires, touristiques ou culturels. Au niveau de l'Agglomération, l'axe clairement affiché est économique : tout est mis en œuvre pour promouvoir les produits agricoles, le savoir-faire de nos entreprises, l'expertise acquise par Nîmes Métropole sur certains dossiers, comme l'eau et l'assainissement ou l'aménagement de zones d'activités. Auprès de certains partenaires, Nîmes Métropole exporte produits et expérience, avec d'autres elle s'enrichit de nouveaux savoirs.

### PARTAGER NOS SAVOIR-FAIRE

Nîmes Métropole est aujourd'hui en relation avec la Communauté Urbaine de Wuxi en Chine, de Meknès au Maroc. Elle élabore un partenariat avec une Communauté de l'Oranie en Algérie ; elle envisage un

engagement humanitaire en Afrique. L'Europe n'est pas oubliée, avec des contacts en cours dans deux pays voisins de la France. « Tant que rien n'est officiel, je préfère travailler dans la discrétion, avec le soutien de certains. » Cela se met en place progressivement ; il faut faire preuve de patience. Concrètement, on peut constater l'engagement fort de certains pays lors des Journées Méditerranéennes de l'Olivier ou la visite d'une importante délégation chinoise sur Carémeau et la Zone d'Activités de Grézan. Après la période électorale au Maroc, certains acteurs

de l'Agglomération devraient intervenir à Meknès sur des dossiers d'aménagement de zones d'activités économiques.

« Nîmes Métropole s'engage seule sur certaines relations mais à la sagesse de s'appuyer régulièrement sur d'autres partenaires comme la Ségard ou la Région Languedoc-Roussillon. Leurs démarches dans ce domaine rejoignent nos intérêts et il faut en tenir compte ». L'Agglomération s'insère ainsi dans un réseau international de Communautés Urbaines qui servira à terme les intérêts de notre territoire.



RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION CHINOISE À NÎMES





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

**S O L I D A R I T É**



# Tous unis pour les quartiers

DEPUIS SA SIGNATURE EN 2007, LE CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS) SE MET EN PLACE SUR NÎMES, SAINT-GILLES ET MARGUERITES. NÎMES MÉTROPOLE EST LE PILOTE DE CETTE ACTION QUI COORDONNE LES INITIATIVES SOCIALES DES VILLES, DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DE L'ÉTAT.



AJRONAA, L'INFORMATIQUE POUR TOUS LES ÂGES ET TOUS LES NIVEAUX, À VALDEGOUR.



STAGE VIDÉO ORGANISÉ PAR LA CROISÉE À LA MAISON DE QUARTIER DE SABATOT.

« Les politiques sociales menées depuis trente ans ont des résultats insuffisants. Le CUCS permet de coordonner les actions et investissements de chacun des financeurs dans ce domaine : une plus grande cohérence devrait donner de meilleurs résultats ». Richard Tiberino, Adjoint au Maire de Nîmes et Membre du Bureau Communautaire est en charge de ce dossier. Les quartiers concernés au premier chef sont ceux de Pissevin, Valdegour, Mas de Mingue, Chemin Bas pour Nîmes, le centre ancien et Sabatot à Saint-Gilles. En second lieu viennent les quartiers de Gambetta, Richelieu, Clos d'Orville et Route d'Arles à Nîmes, et les Tourmalines, les 4 vents et les Cévennes à Marguerites. Le CUCS entend répondre aux carences en matière d'éducation, de santé, de culture, de sport, de socialisation, d'aide à l'emploi et au logement. Il permet d'agir sur les différents aspects

de la vie sociale qui permettent de rétablir un mieux-vivre collectif. En 2008, 223 actions ciblées ont été engagées avec un budget de plus de 2 500 000 euros. Plus de la moitié de ce budget a concerné les actions de lien social, citoyenneté et participation à la vie publique, ainsi que le secteur culture et expression artistique. Le recrutement de correspondants de quartier à Nîmes et de chefs de projets communaux à Saint-Gilles et Marguerites a permis de conjuguer les réflexions entre institutionnels et acteurs de terrain. L'enjeu est d'identifier l'existant et les besoins pour définir une stratégie propre à chaque quartier. « Si les aides que l'on nous demande ne répondent pas aux urgences spécifiques d'un secteur, nous devons susciter l'arrivée de nouveaux acteurs sans déstabiliser ceux qui sont installés ». Les particularités de chaque quartier sont aujourd'hui identifiées, les stratégies s'affinent : « nous verrons les premiers projets émerger en juillet. Le temps de les valider, des actions concrètes seront lancées en fin d'année ». C'est ainsi que se dessine le devenir de ces territoires pour la période 2010-2012.

**DU NUMÉRIQUE POUR TOUS**

L'association AJRONAA est implantée depuis 20 ans dans le quartier nîmois de Valdegour. Son président Mohamed Latarza, épaulé par 14 bénévoles et 3 permanents, met l'outil informatique au service des habitants du quartier : initiation et formations pratiques.

Ouverte à tous, elle permet par exemple aux demandeurs d'emploi d'avoir une adresse mail, d'apprendre à rédiger un CV, d'aller chercher contacts et informations sur le net. « Nous avons l'ambition de lutter contre la fracture numérique, de contrer l'inégalité. Notre fierté est que nos ateliers ont accompagné certains habitants dans leur réussite sociale. Aujourd'hui leurs enfants viennent chez nous ». En 2008, 357 personnes ont assidûment fréquenté les salles informatiques, plus une multitude d'occasionnels. L'outil numérique accompagne le soutien scolaire, les activités culturelles, la parentalité, le lien social et même un jumelage avec un quartier de Preston, en Angleterre. Et déjà une nouvelle génération de jeunes femmes s'implique dans l'association avec de nouveaux projets pour que Valdegour rime un peu plus avec Réussite. AJRONAA, 0466640334 ajronaa@wanadoo.fr

**MULTIPARTENARIAT À LA CROISÉE**

Ce centre social associatif de Saint-Gilles est né en 2003 avec le Contrat de Ville. Il s'adresse à tous ses habitants mais oriente des actions spécifiques auprès de certains quartiers, travaillant en réseau avec des partenaires très divers. Maison de quartier, écoles, associations, chacun est mis à contribution selon sa pertinence pour participer à des ateliers de socialisation, d'accès à la culture, d'éducation à l'image en mouvement, etc. Sa directrice Alexia Danguillaume précise : « nous répondons autant à des besoins identi-

fiés qu'à des demandes précises. Nous élaborons des actions globales qui recouvrent le spécifique. La fréquentation du centre subit un fort renouvellement, mais elle est globalement en hausse constante ». Contact : 04 66 21 51 27 et <http://lcroisee.blogspot.com>

**LE DLA : UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES ACTEURS ASSOCIATIFS DU C.U.C.S.**

Nîmes Métropole, dans sa mission d'ingénierie du C.U.C.S., participe au Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.) du Gard. Pour tous les partenaires de ce dispositif (État, Caisse des Dépôts et Consignations, Conseil Général du Gard, Communautés d'Agglomération de Nîmes Métropole et du Grand Alès), le soutien aux acteurs associatifs et la consolidation des activités d'utilité sociale des territoires C.U.C.S. est une priorité. Les associations intéressées doivent prendre contact avec la Boutique de Gestion du Gard qui, dans le cadre du D.L.A., leur proposera gratuitement : un diagnostic de leur situation, un accompagnement sur mesure, réalisé par des consultants habilités et un suivi après accompagnement. **Contacts pour tout renseignement : Boutique de Gestion du Gard : 04 66 04 00 39 ou [dlabg30.fr](mailto:dlabg30.fr)**



HENRI LATARZA, PRÉSIDENT D'AJRONAA ET RICHARD TIBERINO, ADJOINT AU MAIRE DE NÎMES ET DÉLÉGUÉ AU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE





T R A N S P O R T S



# À nouvelles communes, nouvelles dessertes



**SAINT-CHAPTES, DIONS ET SAINTE-ANASTASIE, COMMUNES ENTRÉES LE 1<sup>ER</sup> JANVIER DERNIER DANS L'AGGLO, BÉNÉFICIENT DEPUIS LE 23 FÉVRIER DES NAVETTES INTERVILLAGES MISES EN PLACE PAR NÎMES MÉTROPOLE.**



## TANGO : de bons chiffres et des nouveautés...

C'est une bonne nouvelle, le réseau Tango a connu pour l'année 2008 une nouvelle progression en matière de voyages par rapport à 2007 : **+2,8 %** (soit un total de **17 046 352** voyages).

Par ailleurs, depuis 4 ans, l'offre proposée par le réseau Tango sur la partie périurbaine a augmenté de **13 %**, dans le même temps, la fréquentation a elle aussi progressé de plus de **+18 %**.

Outre le Pass Salarié mis en place pour les salariés des entreprises signataires de la convention PDE (à lire aussi dans ces pages), Tango a mis en place deux autres Pass au mois de mai. Le premier est plutôt à destination des touristes : le Pass Découverte. D'un montant de 6 €, il permet de voyager sur l'ensemble du réseau durant deux journées pleines. Le second est un Pass journée, valable toute la journée sur le réseau au prix de 3 €.

Enfin, la montée en puissance des cartes scolaires se confirme, tout comme celle des usagers, ce qui confirme que le transport public de Nîmes Métropole est bel et bien inscrit dans l'usage des habitants.



VIVIAN MAYOR, DÉLÉGUÉ AU TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE

**P**our le délégué au TCSP de Nîmes Métropole Vivian Mayor, « la mise en place des nouvelles dessertes dans les 3 communes nouvellement entrées dans l'Agglo de Nîmes Métropole est le premier signe tangible pour la population de la solidarité intercommunale ».

Et non des moindres. En effet, depuis le 23 février, et moins de deux mois après l'entrée officielle des trois communes, la STCN et le service des transports de l'Agglo ont mis en place deux lignes reliant les villages à la ville centre, et une ligne liant entre eux ces quatre villages (celui de La Calmette compris).

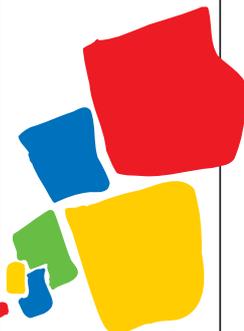
Deux lignes, la 3 et la 8, sont de pures créations. La ligne 8 permet de relier le centre de Nîmes à Saint-Chaptes, via La Calmette. Le premier départ étant programmé à 8h15 de l'avenue Jean-Jaurès pour une arrivée prévue à 9h à Saint-Chaptes. La dernière navette (45 places), part de Saint-Chaptes à 18h15 pour atteindre Nîmes à 19h.

Quant à la ligne 3, une création elle aussi, elle relie La Calmette à Sainte-Anastasie via Dions. Elle permet donc de circuler librement entre ces quatre villages situés au nord de Nîmes. Six allers / retours sont effectués sur chacune de ces lignes, du lundi au samedi inclus, soit un passage toutes les heures et demie. La ligne 61 a, elle, été prolongée (elle s'arrêtait auparavant à La Calmette) afin de relier l'ensemble des nouvelles communes et de permettre à celles-ci des liaisons directes entre le cœur de chaque village et la ville de Nîmes.

À noter enfin qu'un service sera proposé pendant les vacances scolaires, y compris l'été, afin de combler la rupture de l'offre du Conseil Général durant cette période.

La tarification est identique à celle de l'ensemble du réseau, soit 1 € le ticket et 4 € le carnet de 5 tickets (valable une heure avec aller / retour possible).

Les habitants de Saint-Chaptes, Dions et Sainte-Anastasie ont désormais toute latitude pour voyager à moindre coût vers l'une des 27 communes de Nîmes Métropole.





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

**T R A N S P O R T S**

# Plan de Déplacements : les entreprises aussi !

GRÂCE AU PLAN DE DÉPLACEMENTS DES ENTREPRISES (PDE), CES DERNIÈRES VONT ÉGALEMENT POUVOIR PROFITER DES EFFETS DE LA POLITIQUE DE TRANSPORT DE NÎMES MÉTROPOLE.



### Où en est-on ?

Pour l'heure, Nîmes Métropole est en phase de diagnostic auprès des entreprises. Elle étudie la problématique de chacune d'elles, enquête sur les déplacements des salariés du territoire... afin de pouvoir dresser les premiers objectifs et priorités.

### Quelles actions, quels objectifs ?

Pour l'entreprise par exemple : rationaliser les places de parking, organiser le covoiturage (une convention a été signée avec le Département pour le développement d'une centrale de covoiturage), faciliter l'usage du vélo, créer une flotte de véhicules de service, optimiser les déplacements professionnels ou aménager les horaires...

Les enjeux ne sont pas minces. Pour la Collectivité, il s'agit en effet de réduire les nuisances liées à l'utilisation de la voiture, mais aussi, grâce au lien qui sera tissé avec les entreprises, de mieux répondre à leurs attentes en matière de déplacement, voire de mieux faire connaître les actions engagées par collectivité en matière de transports comme par exemple un système « style Vélib » est à l'étude, l'aménagement des chemins piétons et cyclables.

À moyen terme, d'autres actions seront mises en place, comme un Pass PDE pour les déplacements professionnels, ou l'étude des dessertes du réseau Tango en relation avec les besoins des entreprises – et suite à l'arrivée du TCSP fin 2011.

### Quel intérêt pour les entreprises ?

La mise en place d'un PDE leur permettra de réduire les risques liés au trajet, de réduire les coûts de stationnement ou les frais de déplacements professionnels. C'est également un élément clé pour le

management du Développement Durable, dont les entreprises commencent à mesurer aujourd'hui tout le bénéfice qu'elles peuvent en tirer.

Pour l'entreprise, l'occasion d'optimiser une obligation légale est intéressante (le décret du 30 décembre 2008 les oblige à participer à hauteur de 50 % au prix des abonnements à voyages illimités de transport en commun de leurs salariés).

Soulager le salarié de la problématique quotidienne des transports, c'est améliorer ses conditions de vie et de travail dans l'entreprise - sans parler des considérations environnementales.

Pour William Portal, « c'est un passage obligé pour les entreprises, mais nous avons souhaité limiter leur implication financière, alors qu'elles sont déjà soumises au Versement Transport ». Voilà pourquoi Nîmes Métropole propose d'ores et déjà un Pass Salarié à 250 € accordé aux entreprises signataires d'une convention PDE (convention avec la Ville de Nîmes qui sera actée au prochain Conseil Communautaire).

Bref, l'occasion de faire un pas en avant supplémentaire pour améliorer nos conditions de vie au quotidien.



**AJOUTER LE VÉLO AUX AUTRES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT**

**WILLIAM PORTAL, MAIRE DE MARGUERITTES ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS**



À l'heure où le PDE entre dans sa phase active, c'est « une nouvelle étape de la mise en place du Plan de Déplacement Urbains qui s'ouvre », assure William Portal, Vice-Président de Nîmes Métropole en charge de la Commission des Transports.

### Qu'est-ce qu'un PDE ?

En clair, c'est une démarche initiée volontairement par l'entreprise afin de réduire les nuisances liées à l'usage de la voiture individuelle. Pour cela, elle peut mettre en place plusieurs mesures, allant du télétravail au covoiturage, comme de favoriser à ses salariés l'accès aux transports en commun. Une démarche que Nîmes Métropole entend soutenir, tant sur un plan logistique que financier, notamment dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21 (lire dans ce numéro).





P O R T R A I T      D ' A S S O C I A T I O N



# Du sport en garrigue

POUR RÉPONDRE AU SIMPLE PLAISIR DE SE REGROUPER SUR UNE LIGNE DE DÉPART, UNE POIGNÉE D'AMATEURS DE COURSE À PIED ORGANISE AUJOURD'HUI DEUX BELLES MANIFESTATIONS SPORTIVES À POULX.

**N**adège Andréo, Présidente de l'Association Courir en Garrigue, l'explique très simplement : « nous sommes un certain nombre, à Poulx, qui courons assez régulièrement pour notre plaisir. A force de nous croiser sur les chemins de garrigue de la commune, nous avons eu l'idée de nous regrouper ». C'est ainsi que l'association est née en 2001, par désir de mieux se connaître et de courir ensemble. De fil en aiguille, l'idée de monter une manifestation « maison » est née, donnant naissance en 2002 aux premières Foulées de Poulx, qui attireraient déjà plus de deux cents participants. L'intention de faire plaisir aux amateurs des environs a changé de tournure en 2006, puisque les Foulées ont été inscrites au challenge Midi Libre, avec plus de trois cents coureurs. Cette manifestation est aujourd'hui incontournable pour les mordus de course à pied ; elle est devenue un classique départemental. Ce sont 85 bénévoles qui encadrent les 400 concurrents qui se partagent les trois formules des Foulées : une course pour les enfants (1 km et 2,4 km), une randonnée pour les amateurs de balade et la grande compétition de 10 km.

Les circuits sont élaborés sur les chemins DFCL de garrigue de la commune et sont modifiés tous les deux ans pour rompre la monotonie.

#### UN TRAIL POUR VARIER LES PLAISIRS

Tout cela aurait pu continuer confortablement, mais d'autres formes de course apparaissent et dès 2006 les membres de l'association ont eu envie d'ajouter une autre épreuve à leur garrigue. C'est ainsi que le premier Trail de la Baume a vu le jour l'année dernière. Ce type de course s'organise sur des parcours très accidentés avec de forts dénivelés. Il est moins question de performance que de plaisir. Les amateurs de cette épreuve sont plus dans une confrontation avec eux-mêmes : ils ne courent pas avec un chronomètre dans la tête et ils ont envie de paysages. Ce sont en général des gens plus âgés qui recherchent d'autres plaisirs que celui de la performance pure. D'ailleurs, peu de participants aux Foulées s'alignent au départ du trail. L'an dernier, le circuit de 27 km a débordé sur les communes de Cabrières et Collias pour répondre à l'exigence de dénivelé et paysagère. Il a attiré 200 concurrents, qui devraient être plus nombreux cette année, puisque ce trail est inscrit dans le calendrier régional. Les organisateurs sont donc bien partis pour allonger un peu plus la foulée dans leur chère garrigue.



Les Foulées de Poulx se courent le 20 juin. Départs à 18h pour les enfants et la randonnée, à 19h pour les adultes.

Le trail se déroule le 27 septembre avec un départ à 9h. Un certificat médical est exigé pour les coureurs. Renseignements, photos, bulletins d'inscription sur [www.courirengarrigue.com](http://www.courirengarrigue.com)

L'association organise son vide-greniers à Poulx le 17 mai.



**8° Foulées de Poulx**  
20 Juin 2009 - 19h  
10 km - 100% Nature

\*course enfants à partir de 12 ans révolus  
& \*repas sur réservation uniquement  
annulation si quota non atteint\*\*

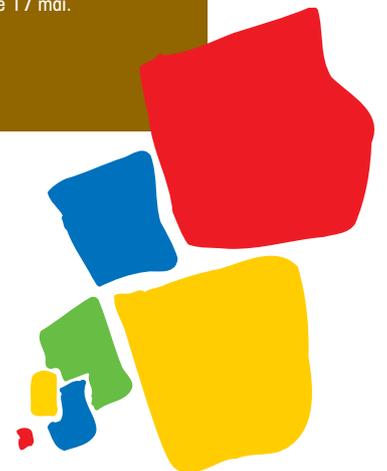
<http://www.courirengarrigue.com>

**2° Trail de la Baume**  
27 Septembre 2009 - 9h  
27 km - 1000 m. de Déniv. +

Renseignements : 06.07.77.65.15

Etape 5 du Challenge des Trails Gardois



## C U L T U R E

## Des espaces où se retrouver...

PROPOSER AUX COMMUNES ET À LEURS HABITANTS UNE OFFRE CULTURELLE PLURIDISCIPLINAIRE DE QUALITÉ AFIN DE FAVORISER LE LIEN SOCIAL : C'EST TOUTE LA VOCATION DES SPECTACLES FÉDÉRATEURS.



## UN ETAT DES LIEUX

A l'automne 2003, Nîmes Métropole a confié à l'Observatoire des Politiques Publiques en Europe du Sud une étude afin de synthétiser l'offre culturelle sur son territoire. L'année suivante, les conclusions de celui-ci ont été rendues et le principal constat a été une très forte attente des petites et moyennes communes.

En effet, la suppression du réseau départemental de diffusion du Conseil Général ne permettait plus aux communes d'offrir à leur population une palette culturelle étendue.

Dès 2005, l'Assemblée Communautaire a souhaité mettre en place un partenariat actif avec ses communes membres et c'est ainsi que le concept de Spectacles Fédérateurs d'Agglomération a été porté sur les fonds baptismaux.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

L'intention première de l'Agglomération est d'une part, d'offrir aux administrés des spectacles de qualité, et ce dans les différentes disciplines artistiques que sont le théâtre, la musique, le chant, la danse, le cirque... Et d'autre part, de créer un véritable lien social entre les communes, et surtout intergénérationnel.

En outre, par l'intermédiaire des spectacles fédérateurs, Nîmes Métropole a pris rang au titre d'organisateur de spectacle, ce qui a permis d'aider et de promouvoir les talents locaux.

Chaque année, Nîmes Métropole lance un appel à projets et réalise un catalogue qui est envoyé aux communes pour que celles-ci effectuent un choix. Le catalogue 2009 offre une possibilité de plus de 200 spectacles et regroupe près de 150 artistes.

## L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

La progression des spectacles produits par Nîmes Métropole grâce à ce dispositif est significative : c'était 20 en 2004, 28 en 2005 et 65 en 2008. « En 2009, avec l'entrée des nouvelles communes, je pense très sincèrement que ce concept va subir une nouvelle évolution positive. En terme d'intervention financière, nous sommes allés vers une simplification du dispositif et c'est ainsi que Nîmes Métropole peut intervenir directement à hauteur de 3 500 € pour chaque commune, ce qui représente une possibilité de 2 à 4 productions par an », explique Joël Vincent, Vice-président de Nîmes Métropole chargé de la Culture.

Nîmes Métropole apporte enfin un soutien logistique. Elle réalise les affiches des spectacles, ce qui permet à la population de prendre connaissance de l'offre dans sa commune, mais aussi de celle des autres communes de l'Agglo.

## Printemps des auteurs : des prix tous azimuts



L'opération du Printemps des auteurs a démarré en 2005 ; depuis lors « son succès n'a pas été démenti », assure Joël Vincent. Le principe est d'offrir à la population une possibilité d'expression que ce soit par l'écrit, par la réalisation d'un bande dessinée ou par l'enregistrement d'un texte. Huit catégories sont proposées qui balayent un éventail large d'âges et de niveaux.

L'édition 2009 a été marquée par la très forte mobilisation des scolaires collégiens et lycéens, « ce qui prouve que la démarche d'écriture est toujours d'actualité », assure Joël Vincent.

Comme chaque année la remise des prix (le 28 mars dernier à Nîmes Métropole) aux lauréats des différentes catégories a donné lieu à un salon sur les thèmes de la lecture et de l'écriture. L'ensemble des textes primés est rassemblé dans un recueil largement distribué, notamment dans les bibliothèques du territoire.

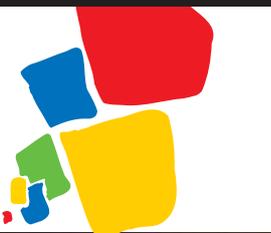
## LES LAUREATS

\* Dans la catégorie des **Claviers confirmés** : premier prix à Michel Rederon (Nîmes) pour *Le voyage d'Huguette*.

\* Du côté des **Porte-plumes matures** : premier prix à Françoise Oukrate (Aigremont) pour *Roadrunner*.

\* Dans la catégorie des **Stylos bille rebelles** (lycéens), le premier prix est allé à Pierre Savary, 14 ans (Nîmes), pour *Le voyage en ballon*. Le deuxième prix revient à Léna Buisson (Bouillargues), âgée de 16 ans. Chez les collégiens, le premier prix a été remporté par Lorelei Colin, (13 ans), de Saint-Côme et Maruéjols, pour *Mon voyage en sous-marin*.

\* Enfin, dans la catégorie des écoles, les **Crayons en herbe**, le premier prix a été décerné à la classe de CE2 de Véronique Mouchon-Martorell, de l'école Marcel Pagnol (Bouillargues) pour *Le voyage de la carte postale Plume d'or au pays des contes*.





# SMAC : « Un dossier capital pour l'Agglo »

LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DEVRAIT VOIR LE JOUR FIN 2011 - DÉBUT 2012. LE POINT SUR CE PROJET AMBITIEUX DE NÎMES MÉTROPOLE AVEC JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLO EN CHARGE DE LA CULTURE.



JOËL VINCENT, MAIRE DE SAINT-GERVASY, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE



**Les premiers coups de pioche de la SMAC devraient être donnés à la fin de l'année. Peut-on faire un point sur ce projet ?**

Aussitôt le projet défini et arrêté, Nîmes Métropole a lancé un concours de maîtrise d'œuvre, pour lequel quatre équipes ont été admises à concourir ; le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer le contrat à intervenir avec le cabinet Tetrarc de Nantes, le 6 mai 2008. Le cabinet avait d'ailleurs été choisi à l'unanimité des membres du jury, grâce à un projet très fonctionnel, architecturalement audacieux et

parfaitement en harmonie avec les pratiques musicales qu'il abritera.

Après un an de collaboration avec l'architecte Michel Bertreux, je crois pouvoir affirmer que l'alchimie fonctionne parfaitement entre lui et Nîmes Métropole. En effet, il s'agit d'un dossier capital pour l'Agglo et on le sent bien aussi pour l'équipe de conception. Elle souhaite réaliser un bâtiment exemplaire qui fera référence ; les quelques vues intérieures et extérieures du bâtiment en attestent.

Une première pierre pourra être posée avant la fin de l'année, les consultations d'entreprises se dérouleront à cheval sur l'année 2009-2010 et les travaux proprement dits débiteront au premier semestre 2010. L'ouverture étant prévue à l'horizon fin 2011, début 2012.

qui se prolonge d'ailleurs dans l'architecture choisie, novatrice, originale et attractive.

**Votre volonté est que la SMAC essaime sur l'ensemble du territoire...**

Le projet de SMAC communautaire a bien été conçu comme l'acte premier d'un maillage territorial qui devra comprendre à terme des salles culturelles dites de proximité, capables de recevoir aussi des concerts et les répétitions de groupes locaux.

Le projet artistique et culturel de Nîmes Métropole prévoit à ce titre trois salles dans l'Agglomération (Est-Ouest-Sud). La récente extension géographique de Nîmes Métropole va certainement nous amener à nous interroger sur le secteur Nord.

**C'est un projet - y compris sur le plan architectural - ambitieux. Pourquoi après Nemausa, avoir misé sur les Musiques Actuelles ?**

Comme pour Nemausa, une étude opérationnelle a été entreprise en matière culturelle et le premier constat qui a été mis en exergue était l'attente forte des populations de doter le territoire d'un équipement dédié à la musique.

Ce manque était d'ailleurs confirmé par les principaux acteurs institutionnels que sont l'Etat, via la Drac, et le Conseil Régional.

Il ne s'agissait pas pour autant d'un équipement destiné à la seule organisation de concerts ; bien au contraire, conforme au label SMAC, il devait être un lieu de travail et de création pour les musiciens de tous niveaux et permettre l'émergence de groupes nouveaux.

Il est vrai que ce concept est ambitieux mais l'engouement de notre population pour la musique méritait un geste fort

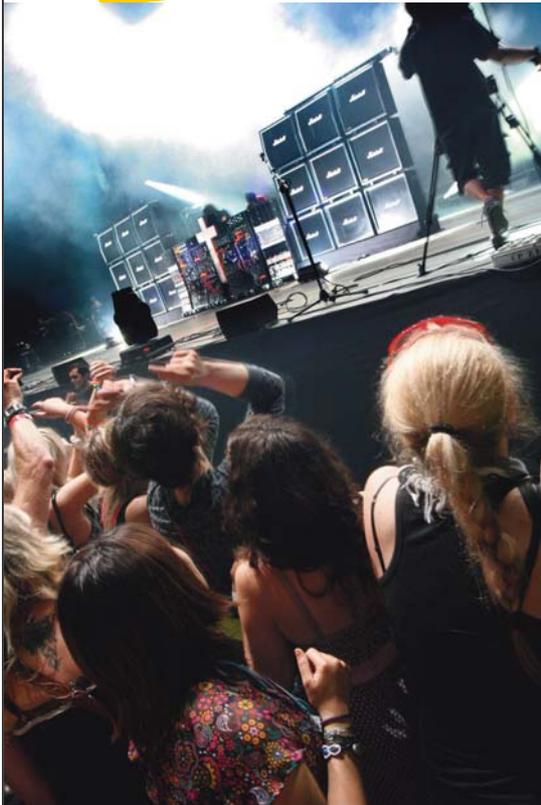
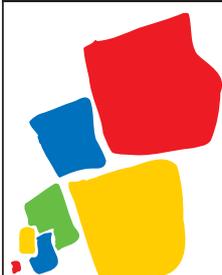
**Peut-on déjà dévoiler les grandes lignes artistiques de la future SMAC... ?**

Les premières tendances des grandes lignes artistiques de la SMAC vont transparaître dans les opérations de préfiguration que Nîmes Métropole a initié en 2008 et va poursuivre en 2009, complétant l'offre existante.

Dans la SMAC, les différentes couleurs musicales seront présentes, les talents locaux pourront y trouver un lieu d'expression particulièrement intéressant dans la salle « club ».

En outre, Nîmes Métropole va également intervenir en terme de résidence d'artistes pour susciter d'ores et déjà des créations originales.

Une programmation de concerts est mise sur pied avec les différents acteurs locaux des musiques actuelles particulièrement motivés et compétents pour le plein succès de la SMAC.





MÉTROPOLE / N°21 / MAI 2009

S O R T I R

## se distraire



## BERNIS

**Les 16 & 17 mai**

Concours photo « Les photographes dans la rue » - association Les Amis de Bernis

**Le 21 mai**

Spectacle fédérateur : 15h00 : « Matéo et les oiseaux perdus » Compagnie Art Cristal. Salle du Vieux Mûrier. Gratuit - Billets en Mairie

**Le 23 mai**

8h00 - 13h00 : Marché avec spectacle fédérateur « La tactique du Gendarme » Compagnie Arthéma

**Les 6 & 7 juin**

Exposition peinture de Mme BORIE - asso. « les Amis de Bernis » - Tour de l'Horloge

**Le 7 juin**

Concours de Ferrade association « Lou Félibre » - Manade VASSAS

**Le 20 juin**

Fête de la Musique - Place du Temple

**Le 27 juin**

Spectacle fédérateur : 20h30 : « Voisins de palier » Compagnie Ptit Théâtre d'Itern. Salle du Vieux Mûrier. Gratuit - Billets en Mairie

## BEZOUCE

**Le 17 mai**

10h - 18h30 : Journée enfants : Thème du Cirque - animations, spectacle compagnie "Los Arenos"

**Le 28 juin**

Bionnales de Bezouze - près des arènes.

## BOUILLARGUES

**Le 16 mai**

« Bailar Sempre » - Soirée dansante - La Bergerie

**Le 17 mai**

Marché du terroir - Parc Municipal

**Le 23 mai**

Représentation - ALB Théâtre - La Bergerie

**Du 5 au 9 juin**

Exposition du Comité socio culturel

**Le 12 juin**

Jubilé Gérard AUBATERRE

**Les 13 & 14 juin**

Fête du club taurin

**Le 14 juin**

17h : Concours de Courses Landaises Gratuit - Billets à retirer en Mairie

**Le 19 juin**

Concert « Le chauffeur est dans le pré » et les Méllins des Négresses Vertes - Arènes

**Le 21 juin**

Fête de la Musique - Association AFB

**Le 23 juin**

Concert Ecole de Musique

**Le 24 juin**

ICAPAR : Concours de tarot / avec repas

**Le 26 juin**

Fête de fin d'année - Ecole primaire

**Le 27 juin**

Spectacle théâtre d'improvisation

## CABRIERES

**Le 23 mai**

Spectacles : conte pour enfants avec « LA SAUCE », les Francas du Gard et la Municipalité

**Le 19 juin**

Kermesse des écoles - APE

**Le 3 juillet**

« Soirée sous les étoiles » - Fanfares Taupes Modèles et Batucada

## CAISSARGUES

**Du 15 au 17 mai**

Fête du Printemps - Club Taurin

**Le 16 mai**

Soirée latine salsa - Ecole de Musique - Salle Aldébaran

**Le 17 mai**

Concert de piano contemporain - Salle Aldébaran.

Journée de la capsule - Club Atout

Collection - Salle F. Bedos

**Le 21 mai**

Rallye / promenade - comité des fêtes - Salle F. Bedos.

Triathlon Kids Iron - Enfants de 5 à 12 ans - Stade municipal

**Le 28 mai**

Vernissage de Biou'art derrière l'ancienne mairie - Salle Mireille - 18h30

**Du 29 mai au 1<sup>er</sup> Juin**

Féria de Pentecôte

**Le 13 juin**

Ferrade de nuit chez Pierre JOUBERT - Manade Sitjar

**Le 16 juin**

Vernissage école de dessin - Salle F. Bedos

**Le 23 juin**

Audition de fin d'année - école de Musique - Salle Aldébaran

**Le 30 juin**

Collecte du don du sang - Salle F. Bedos

**Le 4 juillet**

Soirée Country - Orchestre Rusty Leegs - Salle Aldébaran

## CLARENSAC

**Les 16 & 17 mai**

Expo ateliers, poterie et généalogie - association Vivre en Vaunage - Foyer communal

Démonstration et participation au RAKU

**Le 21 mai**

Journée du club de foot AS Vaunage

**Le 23 mai**

20h30 : Pièce de théâtre par l'école de musique de Caveirac - Foyer communal

**Le 29 mai**

21h : Concert Chorale Argentine

Acapela - Foyer communal

Concours de belote Inter village des Aînés ruraux - Foyer communal

**Le 4 juin**

Spectacle fédérateur 21h30 : Concert de la Pena "Chi Cue Lo Il" Arènes - Gratuit - billets en Mairie

**Le 4 juin**

18h : Concert Vagabond jazz - collège

**Du 4 au 7 juin**

30ème anniversaire du club taurin

**Le 6 juin**

17h : Graines de Raseteurs - Qualification

Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Les 13 & 14 juin**

Tournoi de foot de l'AS Vaunage

Expo peinture - association

Clarens' Art - Foyer communal

Marché des créateurs

**Le 20 juin**

Fête de la Musique - Place du village

**Le 4 juillet**

Cinéma plein air - Arènes

## CAVEIRAC

**Les 16 & 17 mai**

Fête des Arts : Concours de peinture - Parc du Château

**Le 6 juin**

19h30 : Concert de guitare - Temple

**Le 19 juin**

20h : Théâtre « Méli Mélo » - Salle des Fêtes du Château

**Les 20 & 21 juin**

Fête de l'Été et de la Musique - Place du Château

**Le 3 juillet**

21h : Les Nuits de Novi. Cinéma plein air - Parc du Château

**Le 11 juillet**

17h : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Le 12 juillet**

17h : Concours de Courses Landaises Gratuit - billets à retirer en Mairie

## GARONS

**Le 26 mai**

Fête des Voisins

**Du 4 au 7 juin**

Fête Votive

**Le 4 juin**

Théâtre : « Bienvenue chez les bious » - Manade des Gens Heureux

**Le 20 juin**

Fête de la Musique

**Le 20 juin**

17h : Graines de Toreros Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Les 11 & 12 juillet**

10<sup>e</sup> anniversaire de la rénovation des arènes - Fête club taurin

**Le 11 juillet**

10h : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Le 13 juillet**

23h : Feux d'artifice & bal

## GENERAC

**Le 17 mai**

Tournoi plein air du Volley Club

**Les 21-23-24 mai**

Tournoi de foot

**Le 5 juin**

Messe en UT Mineur KV427 - 20h30 - Eglise

**Le 6 juin**

Tournoi de foot - vétérans

**Le 12 juin**

1<sup>er</sup> GénéraCROSStière - À partir de 19h30

**Le 13 juin**

Fête Médiévale - association

« Générac Tradition »

**Le 21 juin**

Course VTT « Canicula »

**Le 28 juin**

Chorale « La terre qui chante » - Centre socioculturel

**Le 10 juillet**

16h : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

## LANGLADE

**Le 16 mai**

Marché exotique - association Merveilles de Madagascar - Salle polyvalente

**Du 22 au 24 mai**

Expo peinture - association Accueil et loisirs - Salle polyvalente

**Le 23 mai**

Brocante de Langlade Festivités - Salle polyvalente

**Du 12 au 14 juin**

Plus petit Festival de Bande Dessinée National - Salle polyvalente

**Le 19 juin**

Fête de la musique - Salle polyvalente

## LA CALMETTE

**Les 16 & 17 mai**

Salon « La Plume et le Vin »

**Le 5 juin**

Kermesse - Ecole maternelle

**Les 12-13 & 14 juin**

Fête de Printemps

**Le 19 juin**

Fête - Ecole primaire - Parc de la Mairie

**Le 20 juin**

Gala de fin d'année « les Accros du rock » - Halle aux sports

**Le 28 juin**

Auditions - Ecole de musique - Foyer communal

## LEDENON

**Le 21 mai**

Trail du Pont du Gard - Association « Courir à Ledenon »

**Le 22 mai**

Echanges avec la Bretagne

**Le 23 mai**

Ferrade - Association Ledenon Animation - Manade de Meynes

**Le 14 juin**

Fête paroissiale de la Saint Cyr

**Le 20 juin**

Fête de la Musique

**Le 20 juin**

Spectacle fédérateur 21 h 00 : « Live in the kitchen » - Compagnie des Home Cooking

Parc Municipal - Gratuit - billets en Mairie

**Le 27 juin**

Fête des écoles - Parc Municipal

**Le 13 juillet**

Abrivado et concours de boules. Feu d'artifice, bal... Association Ledenon - Parc Municipal

## MANDEL

**Le 14 mai**

Concerts / Conférences « agl son » - Salle des Arènes

**Le 16 mai**

- Compétition de karaté - dojo - Finale challenge départemental par l'Amicale laïque - Terrain tir à l'arc

**Le 17 mai**

Concours qualificatif Tir Olympique par l'Amicale laïque - Terrain tir à l'arc

Journée champêtre de l'U.N.C. - Salle des Arènes

**Les 18 & 19 mai**

Vente / exposition annuelle de Manduel Loisirs - Salle des Associations

**Du 23 mai au 6 juin**

Tournoi jeunes par poule de la Fédération Française de Tennis

**Le 24 mai**

Doublette mixte de La Boule de Feu - Bouldrome

**Le 26 mai**

Fête des voisins de la Municipalité - Arènes

**Le 29 mai**

Fête des voisins du Centre Social - Cour du centre social

**Le 31 mai**

Randonnée adulte de l'AMGV

**Le 3 juin**

Fête école de Tennis du Tennis Club

**Le 6 juin**

18h : Parlers du Gard - Arènes

Journée gratuite - Club des Aînés La Belle Epoque

15h - 17h : Stage de l'AMGV « step-salsa » - complexe sportif

Passage de fièche départemental par l'Amicale laïque - Terrain tir à l'arc

Doublette organisée par La Boule de Feu - Bouldrome

**Du 6 au 8 juin inclus**

Tournoi adultes open par poule pour les 4<sup>e</sup> série de la Fédération Française de Tennis

**Le 7 juin**

Grand prix « Manduel Costières » - l'Espoir Cycliste Nimois.



S O R T I R

# se distraire

**Le 10 Juin**

15h30 : Heure du conte - Médiathèque Doublette 1 adulte + 1 enfant de La Boule de Feu - Boule drome

**Le 12 & 13 Juin**

Fête des Régions « La Bavière à Manduel » 20h30 : concert inter chorales - salle des Arènes

**Le 13 Juin**

Soirée couscous organisée par le Centre Social

**Le 14 Juin**

10h - 17h : Bourse locale d'échange - association Les Picholines de Manduel - Salle Françoise Dolto

**Le 14 Juin**

Tournoi sur herbe catégorie des - de 14 ans du HBCIRM - Stade de Manduel

**Le 19 Juin**

20h : Gala de danse - Ecole Municipale de Danse - Théâtre Ligier Nîmes

**Les 20 & 21 Juin**

Fête de la Musique - Cours Jean Jaurès

**Le 21 Juin**

Randonnée adulte de l'AMGV

**Le 21 Juin**

Kermesse paroissiale

**Le 24 Juin**

20h30 : Audition de l'Ecole Municipale de Musique - Salle des Arènes

**Le 27 Juin**

16h30 : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Du 26 au 28 Juin**

Exposition vente Mme CHARBONNAUX « 10 ans après ... »

**MARGUERITTES**

**LES MERCREDIS DU TERROIR**

Du 6 mai au 30 septembre 2009, tous les mercredis. Place Alphonse Martin de 17 H 30 à 20 H 30 Renseignements 04.66.75.23.25

**Le 16 mai**

Fête de l'Aïkido - Dojo Fête de la nature - MGTO - Combe des Bourguignons

**Le 17 mai**

Foulées Marguerittoises 18h : Concert par l'Orchestre de Chambre Monique Zammit et les Chœurs de Garons - Eglise

**Le 17 mai**

9h45 : Démonstration de greffe de l'Olivier - association "Les Amis de l'Olivier"

**Du 22 au 24 mai**

Exposition de peinture Art en Liberté - ESCAL

**Le 23 mai**

Fête du Printemps par Amicales Rencontres - Salle polyvalente

**Le 24 mai**

Grand Carnaval de Printemps de l'Office Municipal des Fêtes - Centre-ville

**Du 28 mai au 1<sup>er</sup> Juin**

Exposition "Mon village : le passé retrouvé" - Salle St Joseph

**Du 29 mai au 1<sup>er</sup> Juin**

16h : Courses Avenir - Club Taurin La Bouvina - Arènes

**Le 6 Juin**

Fête de quartier par le centre social ESCAL et les offices municipaux

**Le 13 Juin**

Journée de l'apiculture - MGTO - Combe des Bourguignons Ferrade à la manade - Club Taurin La Bouvina

**Le 14 Juin**

Vide-greniers du Secours Populaire

**Le 19 Juin**

20h30 : Concert "Paul, John et les autres" par l'Ecole Musicale Marguerittoise en partenariat avec le collège Lou Castellas - Salle polyvalente

**Le 20 Juin**

Fête du Sport - Office Municipal du Sport

**Le 21 Juin**

Fête de la Musique

**Le 26 Juin**

18h30 : Spectacle de fin d'année - Ecole Musicale Marguerittoise

**Le 27 Juin**

21h30 : Théâtre "L'Amour Médecin" par La Traverse des Trois Margots

**Les 27 & 28 Juin**

Méchoui organisé par l'UNC - Domaine Praden

**MILHAUD**

**Du 5 Juin au 10 Juin**

20<sup>e</sup> Exposition de peinture - Salle Pierre François Villaret Vernissage le 5 juin à 18 h 30

**NIMES**

**Du 8 au 16 mai**

Drom Festival et autres cultures nomades - association Kourf Echel InfoLine : 06.76.82.97.69

**Le 16 mai**

70<sup>e</sup> anniversaire de l'USEP - Jardins de la Fontaine

**Du 15 au 17 mai**

Salon Vert d'Eau - Jardins de la Fontaine

**Du 21 au 23 mai**

250<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de MONTCALM

**Le 27 mai**

FERIA DES ENFANTS 2009 - Stade de la Bastide.

**Le 3 Juin**

Aquathlon - Stade Nautique NEMAUSA

**Le 6 Juin**

Messe en UT Mineur KV427 - 21h : Eglise Sainte Perpétue

**Le 13 Juin**

7<sup>e</sup> tournoi de Foot vétérans par l'Amicale des Anciens de Nîmes Olympique - Stade St Stanislas

**Les 13 & 14 Juin**

Championnats de France de Gymnastique Rythmique - Parnasse / Stade des Costières et Parc des Expositions

**Les 9 & 31 juillet**

Nuits musicales du Château de la Tullerie - association Rêves Gard

**POULX**

**Le 17 mai**

17h00 : Spectacle « Il suffit de penser au gâteau » par la Compagnie La Strada. Enfants dès 7 ans - Bibliothèque de Poux - Salle des fêtes

**Le 17 mai**

10 h : Journée artisanale organisée par la Municipalité - Parvis de l'Eglise

**Le 20 Juin**

8<sup>e</sup> Foulées de Poux

**Du 11 au 14 juillet**

Fête Votive

**Le 13 juillet**

16h30 : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

**REDESSAN**

**Les 16 & 17 mai**

Théâtre par les Caméléon « adultes » - Salle des Fêtes

**Le 6 Juin**

Festival de Jazz Odyssée 15 h 30 - 17 h 30 : concert gratuit de l'Ecole de Musique de Marguerittes - Arènes

18 h - 20 h : apéro jazz - Cour d'Odyssée 21 h : concert aux arènes avec Rag Mama et le Jazz Band d'Alès

**Le 21 Juin**

Fête de la Musique - arènes



**RODILHAN**

**Les 15 & 16 mai**

Festival de Chorales

**Les 16 & 17 mai**

Exposition / vente - association Rodilhan Amitiés

**Du 20 au 24 mai**

Fête du Club Taurin

**Les 30 & 31 mai**

Tournoi de football du FCR Du 20 mai au 7 juin

**Le 6 Juin**

Tournoi de football du FCR

**Le 13 Juin**

Spectacle fédérateur par la compagnie Dynamogène 18h : « La cymalobylette » 19h : « Ouvert pour inventaire »

Déambulation dans le village

**Le 19 Juin**

Fête des Ecoles

**Le 21 Juin**

Fête de la Musique

**Le 25 Juin**

Concert au village de la chorale Li Cantaire

**Du 2 au 5 juillet**

Fête Votive

**Le 4 juillet**

16h : Graines de Raseteurs Gratuit - Billets à retirer en Mairie

**Le 5 juillet**

16h30 : Graines de Toreros Gratuit - Billets à retirer en Mairie

**SAINT COME**

**Le 5 Juin**

Exposition - asso. "Maurice ALGER" sur l'histoire de la Vaunage

**Le 13 Juin**

Championnats de France VTT Sapeurs Pompiers

**Les 19 & 20 Juin**

Fête de la musique

**Le 20 Juin**

Spectacle fédérateur « Les ventres bleus » Gratuit - billets en Mairie

**Le 10 juillet**

CARAVAJUNAGE : soirée contes au village

**SAINT DIONISY**

**Le 17 mai**

Rallye pédestre - Les Amis de la Colline

**Le 23 mai**

Les boultures (Expression Commune) - Salle polyvalente

**Le 12 Juin**

17h : Graines de Raseteurs Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Le 13 Juin**

16h : Graines de Toreros Gratuit - billets à retirer en Mairie

**Les 18 & 19 Juin**

Représentations de théâtre - Asso. « les cigaloux »

**Le 20 Juin**

Kermesse de la crèche : 16h30 Fête de la Musique : « vibrations manouches » avec ASSASWING - place du village

**Le 3 juillet**

21h : Représentation / théâtre par l'association « les cigaloux »

**SAINT GERVASY**

**Le 13 Juin**

21h : Concert classique / Compagnie Euridice - Eglise

**Le 12 juillet**

18h : Graines de Toreros Gratuit - billets à retirer en Mairie

**SAINT GILLES**

**Le 12 Juin**

Messe en UT Mineur KV427 - 21h : Abbatiade

**Le 20 Juin**

Fête de la Musique

**Les 3-4 & 5 juillet**

Féria de la Pêche et de l'Abricot



**Métropole**

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nîmes

\*"Le Coulee", 3 RUE DU COULEE, 30947 NIMES CEDEX 9 TEL. 04 66 02 55 07, FAX. 04 66 02 55 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTOPHE MADALLE  
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : DOMINIQUE PRALONG  
CHARGÉE DE COMMUNICATION : CAROLINE SAUVANIER  
RÉDACTION ET PUBLICATION : GROUPEMENT CORBIER/BONNEFOI/PICARD  
ESQUISSES : GAUTIER + CONGUET  
MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIE : PLB COMMUNICATION  
IMPRESSION : IMAVE GRAPHIC - LAVAL  
TIRAGE : 105 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES DE NIMES MÉTROPOLE : CHRIPPO-SAINT-JEAN-DE-VEDAS DÉPÔT LÉgal À PARUTION

NÎMES MÉTROPOLE PRÉSENTE

# Feria des enfants

Mercredi 27 mai 2009

10h • 18h

STADE DE LA BASTIDE  
ROUTE DE GÉNÉRAC

RENSEIGNEMENTS  
04 66 68 21 88

GRANDEUR  
NATURE

Dirigée par la commission Nîmes Métropole. Créateur : © Hémisphère - Avril 2009. Illustration : Annelise Combarrière.

Toros avec la Fédération Française de la Course Camarгуaise et le Centre de Tauromachie de Nîmes • Chevaux avec La Tour Magno Gardiano, les Ecuries du Ventouret • Maquillage, structures gonflables, Chapeaux magiques, ateliers les Arts Verts et Cie les légumes musicaux • Spectacles sur le développement durable : Plastikos, l'Arche aux légumes • Spectacle musical par la Cie De çï De là • Contes musicaux par la Cie la Parlotte • Danse avec Liberty Gym • Canoë avec l'association Canoë Kayak de Nîmes • Atelier et jeux stand du SITOM Sud Gard • Atelier et jeux stand du Service Environnement de la Ville de Nîmes • Jeux sur le stand de l'UNICEF • Manèges, buvettes, point restauration.

NÎMES

METROPOLE

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

anime la vie !

